

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

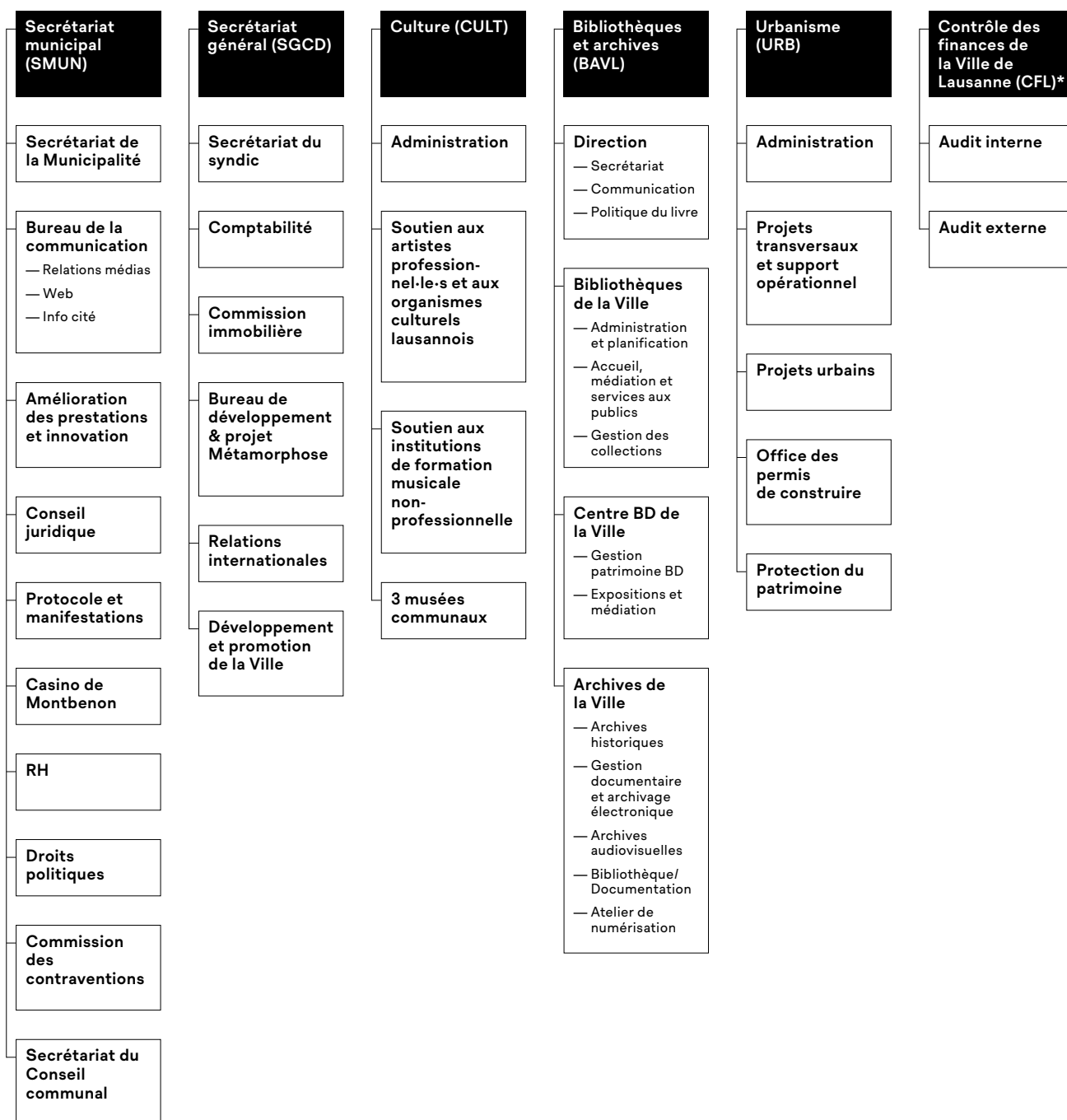


# Direction de la culture et du développement urbain



# Direction de la culture et du développement urbain (CD)

## Syndic



\* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Cette année a été marquée par différents événements d'envergure nationale et internationale. Le congrès annuel de l'Association des maires francophones a réuni plus de 600 personnes à Lausanne, en mai 2024, alors que la Journée des villes suisses a permis d'accueillir fin août 200 membres d'exécutifs ainsi que la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider.

L'Unité de développement et de promotion de la Ville a poursuivi sa mission avec notamment, à Beaulieu, des activités événementielles en nombre record et l'élaboration d'un projet de Food court ainsi que l'élargissement du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) à davantage de membres et le déploiement de la stratégie touristique.

A Vidy, des fouilles d'une ampleur inédite ont débuté en prévision de la construction d'un nouveau quartier inscrit dans le projet Métamorphose. Aux Plaines-du-Loup, la planification de la 2<sup>e</sup> étape s'est intensifiée avec notamment l'envoi du Plan d'affectation à l'examen préalable cantonal et le lancement des démarches de recherche d'investisseurs ainsi que le concours de l'école du Vélodrome dont le lauréat a été désigné au cours de l'automne.

En prolongement des analyses de la Commission immobilière, la Municipalité a pu exercer son droit de préemption à 2 reprises.

L'année a aussi été celle de la réouverture d'un lieu mythique: le cinéma Capitole et l'arrivée d'une nouvelle salle, Jumeaux Jazz Club.

De son côté, le Service bibliothèques et archives (BAVL) poursuit le projet de fusion des bibliothèques publique et scolaire à Entrebois (EB). Un gros chantier mobilisant le Canton, le Service des écoles, le Service BAVL et la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), avec une réorganisation complète du lieu et des pratiques professionnelles, en vue d'une mutualisation des ressources. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque publique et scolaire est prévue en septembre 2026.

Le Service de l'urbanisme a mis à l'enquête publique les premières étapes de la révision du principal outil d'urbanisme de la commune, à savoir son Plan général d'affectation, portant sur l'ensemble du territoire communal. En 2024, 63% des affaires ont été traitées sous forme de demandes de travaux permettant ainsi de réaliser rapidement la majorité des rénovations et travaux mineurs sans recourir à une procédure de permis de construire, ce qui permet de traiter les demandes dans un délai moyen d'environ 6 jours.

Finalement, le Contrôle des finances de Lausanne (CFL) a rendu 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux, 6 rapports en tant qu'organe de révision ou autres missions d'assurance et 13 rapports d'audit interne.

# Secrétariat municipal (SMUN)

## Principales missions du service

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est la planification, la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Plusieurs unités à vocation transversale sont également rattachées au service. Le SMUN est un service composé de 10 unités:

- Secrétariat de la Municipalité;
- Protocole et manifestations;
- Conseil juridique;
- Bureau de la communication;
- Unité RH;
- Casino de Montbenon;
- Amélioration des prestations et innovation;
- Droits politiques;
- Commission des contraventions;
- Secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Amélioration prest. & innov.	2.00	2.00	2.00	2.00
Bureau de la communication	9.20	8.50	8.90	8.80
Casino	10.00	9.60	-	-
Cellule ARC	1.70	1.70	1.70	1.70
Commission des contraventions	9.10	9.00	9.10	6.90
Conseil juridique	3.80	4.60	3.80	4.60
Direction SMUN	4.90	4.30	4.10	3.50
Droits politiques	2.10	2.10	2.10	2.10
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Organisation & prestations	14.90	14.80	9.40	9.50
Protocole et manifestations	-	-	16.30	15.10
Secrétariat Conseil communal	5.05	4.55	5.05	4.55
Unité RHCD	4.20	4.20	5.00	5.00
Unité web et multimédia	4.60	4.60	4.90	4.90
<b>Total service</b>	<b>78.55</b>	<b>76.95</b>	<b>79.35</b>	<b>75.65</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
<b>Total service</b>	<b>0.80</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Amélioration prest. & innov.	2	2.00	2	2.00
Bureau de la communication	11	8.50	11	8.80
Casino	12	9.60	-	-

Cellule ARC	2	1.70	2	1.70
Commission des contraventions	10	9.00	8	6.90
Conseil juridique	5	4.60	5	4.60
Direction SMUN	5	4.30	4	3.50
Droits politiques	3	2.10	3	2.10
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Organisation & prestations	16	14.80	12	9.50
Protocole et manifestations	-	-	18	15.10
Secrétariat Conseil communal	6	4.55	6	4.55
Unité RHCD	5	4.20	6	5.00
Unité web et multimédia	6	4.60	6	4.90
<b>Total service</b>	<b>90</b>	<b>76.95</b>	<b>90</b>	<b>75.65</b>

## Apprenties et apprentis

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Unité administrative		
Casino	2	-
Direction SMUN	1	1
Droits politiques	2	2
Registre civique	-	2
Secrétariat Conseil communal	1	1
Unité RHCD	1	1
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>8</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	34	2.11	41	2.88
Auxiliaires mensualisé·e·s	7	2.19	6	1.63
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	1	*
<b>Total service</b>	<b>42</b>	<b>4.30</b>	<b>48</b>	<b>4.51</b>

\* information indéterminée car à la tâche

Le personnel auxiliaire engagé pour les différents scrutins ne sont pas compris dans les totaux.

## Événements marquants

En 2024, le SMUN a organisé la Journée des villes suisses. Cette manifestation, planifiée en collaboration avec l'Union des villes suisses (UVS), s'est déroulée du 29 au 30 août et a accueilli les représentantes et représentants des exécutifs des villes ainsi que la Conseillère fédérale, M<sup>me</sup> Elisabeth Baume-Schneider. Plus de 220 personnes ont assisté à l'assemblée générale, à la table ronde et aux différentes conférences sur le thème du «développement vers l'intérieur de qualité et disponibilité de logements dans les villes», ainsi qu'aux diverses visites organisées le 30 août en ville de Lausanne.

## Principales activités 2024

### Secrétariat de la Municipalité

#### Missions du secrétaire municipal

Les missions principales du secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Selon ces dispositions, le secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge:

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale;
- de la co-signature des actes de la Municipalité;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité;
- des tâches que lui attribue la Municipalité;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

#### Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité. En 2024, le service a organisé 43 séances ordinaires de Municipalité.

#### Liaison avec le Secrétariat du Conseil communal

Le SMUN assure la coordination entre la Municipalité et le Conseil communal. Outre la coordination des relations entre la Municipalité et le Bureau du Conseil communal, il gère le suivi des dossiers du Conseil communal au sein de l'administration (suivi des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.).

#### Tâches attribuées par la Municipalité

La Municipalité peut confier des mandats spécifiques au SMUN. Il a par exemple la charge de la coordination et du suivi des participations et subventions de la Ville ainsi que du programme de législation. Le SMUN préside aussi le groupe de travail permanent chargé de la coordination des affaires municipales, des projets transversaux et d'appui à la conduite de l'administration. Ce groupe de travail (GT) est composé des secrétaires générales et généraux, ainsi que des cheffes et chefs des services transversaux (finances, personnel, informatique et achat & logistique). Cette plateforme d'échange et de coordination se réunit mensuellement. Ce GT est l'organe qui seconde la Municipalité pour la coordination de l'administration. Il participe à la coordination de la planification, de la préparation et de la mise en œuvre des affaires de la Municipalité. Il traite en particulier le suivi de dossiers transversaux et prioritaires.

Dans le domaine des relations extérieures, Le SMUN est responsable du suivi des grands dossiers de l'Union des villes suisses, de l'Union des communes vaudoises et de Lausanne Région, organisations au sein desquelles le syndic siège au comité. En 2024, il a par exemple été question de la protection civile, de la mendicité, du programme d'allègement des finances fédérales, de la sous-représentation des villes au parlement.

Le SMUN est également chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année, au niveau fédéral, la Ville a répondu à 24 consultations, venues de l'Union des villes suisses. Elles concernent des thèmes aussi variés que la cybersécurité, l'aménagement du territoire, la protection du climat ou le logement. Les réponses aux consultations sont publiées sur le site internet de la Ville, sous les actualités municipales. Au niveau cantonal, 4 réponses à des consultations ont été rendues dans les domaines du sport, du climat, du rail et du logement.

En collaboration avec les directions, le SMUN suit également certains dossiers prioritaires lors de la phase parlementaire, tant sur le plan fédéral que cantonal. Il s'agit par exemple des débats liés à la dioxine ou à la mendicité.

La rencontre annuelle entre la Municipalité et la Députation lausannoise au Grand Conseil a eu lieu le 17 septembre 2024.

## Bureau de la communication (BCom)

Le Bureau de la communication assure le développement et la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité. Il s'occupe aussi de l'harmonisation de la communication extérieure entre les différentes directions et du suivi de la communication générale et des grands projets. Le Bureau de la communication est aussi en charge de bon nombre de prestations disponibles pour toute la Ville qu'elles soient photographiques, numériques en passant par des prestations d'accueil pour la population ou de communication interne.

L'année 2024 aura vu:

- L'accueil de 11 stagiaires-écoles et 4 stagiaires longue durée dans le cadre d'études ou de mesures du chômage;
- La formation de 2 apprentis (employé de commerce et médiamaticien);
- La refonte intégrale du portail vidéo des séances du Conseil communal avec intégration du sous-titrage des vidéos et possibilité de partager des extraits;
- Démarrage de 2 gros projets pour le site intranet et l'agenda des manifestations de la Ville;
- La formation du personnel de communication de la Ville à la communication simple, ainsi que la mise en place des nouvelles directives afin d'atteindre une meilleure compréhension pour la population;
- La production d'un grand nombre de contenus pour les réseaux sociaux, notamment avec la mise en valeur d'archives de la Ville;
- La production et l'archivage de plus de 5'700 photos.

Tout comme les années précédentes, Info cité et la Centrale téléphonique ont accompagné la population lausannoise et les personnes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 2'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacune et chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

## Unité amélioration des prestations et innovation

L'unité a finalisé en 2024 les projets d'amélioration du pilotage et des processus opérationnels du Service des gérances, gestion et processus du bureau de détermination de revenu (calcul des facturations des centres de vie infantine du Réseau-L). Les nouveaux projets ont principalement consisté en l'accompagnement du Service de la culture afin d'optimiser la gouvernance, la gestion et les indicateurs d'entités subventionnées (terminé en 2024) et le pilotage et l'amélioration des processus du Service du patrimoine.

## Conseil juridique

Les principales tâches de l'unité sont les suivantes:

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif;
- centre de compétences en matière de marchés publics;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, centralisation et publication de celle-ci;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux, notamment devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral;
- représentation dans des procédures auprès d'instances civiles: Justice de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

### Evénements marquants

Comme les années précédentes, les importantes transformations de l'espace public et certains grands projets appellent une analyse globale des problèmes juridiques qui relèvent tant du droit public (LAT, LCR par exemple) que du droit privé (droits réels et droit des contrats). À ce titre, l'unité compétente assure une mission de conseil transversal auprès des différents services, notamment pour la gestion de dossiers à forte complexité.

Le nouveau droit des marchés publics, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, a été absorbé. Le Conseil juridique assure une pratique uniforme et conforme au droit des différents services, et il faut constater que les litiges demeurent l'exception.

La supervision de la rédaction de règlements a également occupé l'unité, en particulier en lien avec la procédure d'adoption du nouveau plan d'affectation et le nouveau droit cantonal sur la protection du patrimoine tant bâti que naturel. Ces 2 domaines s'enchevêtrent, ce qui nécessite un examen fin et rigoureux.

Le Conseil juridique est enfin fortement impliqué dans certains dossiers impliquant plusieurs entités étatiques, voire privées, en particulier avec le développement important des nouveaux quartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy.

Comme en 2023, cependant, les risques juridiques et procéduraux sont sous contrôle.

En 2024, le nombre de nouveaux recours déposés devant la Commission permanente de recours en matière d'impôts (CCRI) a, contrairement à l'année précédente, connu une hausse significative pour atteindre la centaine. Certaines contestations soulèvent des questions de principe qui nécessitent des réflexions approfondies, compte tenu notamment des exigences légales posées par la jurisprudence récente.

### Thèmes principaux de l'unité

Le nombre de recours administratifs auprès de la Municipalité, pour lesquels l'unité fonctionne comme greffe et autorité d'instruction, connaît à nouveau une réelle augmentation. En matière de logements subventionnés et d'aide au logement, la Municipalité traite les recours. Ce domaine d'activité est relativement chronophage.

L'unité a fait face à un important travail de relecture de textes normatifs, que ce soit des règlements, tarifs ou directives municipales.

Le conseil juridique a été appelé à répondre à des questions en lien tant avec la transparence de l'administration qu'avec la protection des données. Ces problématiques, complexes, semblent appelées à prendre de l'importance à l'avenir.

## Protocole et manifestations

Dans le cadre de ses relations avec les autres villes vaudoises et sur le plan national, la Municipalité a rencontré en 2024 les exécutifs des villes de Genève, Lutry, Pully et Vevey.

Le SMUN organise par ailleurs chaque année diverses manifestations officielles, auxquelles la Municipalité participe in corpore ou en délégation: nouvelles et nouveaux habitantes et habitants, 1<sup>er</sup> août, ou encore jubilaires de l'administration et journée d'accueil du nouveau personnel de l'administration. Il collabore étroitement avec le Service inclusion et actions sociales de proximité et son Bureau lausannois pour les immigrés BLI pour l'organisation de la réception annuelle des nouvelles et nouveaux bourgeois.

L'Unité protocole et manifestations et les huissières et huissiers de la Municipalité appuient aussi les services de l'administration dans l'organisation de leurs événements et manifestations. Il s'agit en particulier de l'organisation des parties officielles ou encore d'appui logistique pour l'organisation d'apéritifs.

A noter qu'en 2024 la célébration officielle du 1<sup>er</sup> août s'est déroulée à Ouchy, en présence du directeur de l'UNRWA, M. Philippe Lazzarini.

En outre, la réception en l'honneur des jubilaires de l'administration, organisée avec les apprenties et apprentis de la direction, et l'accueil des nouvelles habitantes et habitants, organisé avec les productrices et producteurs locaux, ont rencontré un vif succès.

Enfin, en collaboration avec l'Unité promotion et développement et le Service de l'économie, le Secrétariat municipal organise des rencontres entre la Municipalité et des partenaires venant des milieux économiques et institutionnels (tourisme et hautes écoles, par exemple).

### Forum de l'Hôtel de Ville

Avec 16 expositions qui se sont déroulées au Forum, l'espace a affiché complet de janvier à décembre.

### Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, des cadeaux (3 bouteilles de vin de la Ville et 1 boîte du chocolat de la Ville) ont pu être livrés au domicile de 326 nonagénaires (316 nonagénaires en 2023).

Les jeunes Lausannoises et Lausannois ayant atteint leur 18<sup>e</sup> année reçoivent un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Le SMUN a adressé cet envoi à 1'412 jeunes ayant atteint leur majorité en 2024 (1'330 jeunes en 2023).

### Casino de Montbenon

Les principales tâches du Casino sont:

- exploitation et location de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du Salon;
- coordination des locations au plan administratif et logistique;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises;
- collaboration avec le Service des gérances pour la maintenance du bâtiment;
- collaboration avec les locataires pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

La Cinémathèque suisse a cessé ses projections au Casino de Montbenon fin mars 2024. Les 2 jours hebdomadaires libérés à la Salle Paderewski ont facilement trouvé preneur. Quant au Cinématographe, il est exploité depuis par un nouveau collectif. L'activité du Casino se maintient à un rythme soutenu.

Les crises qui se succèdent ont eu un fort impact sur l'activité culturelle et événementielle ces 4 dernières années. En 2024, le chiffre d'affaire se rapproche de celui de 2019, avant la crise du Covid, et se monte à CHF 318'205.- (2023: CHF 237'319.-; 2022: CHF 230'906.-; 2021: CHF 173'704.-; 2020: CHF 126'955.-; 2019: CHF 358'798.-). Les gratuits repartent à la hausse également et se montent à CHF 261'605.-, soit 45% de l'activité du Casino (2023: CHF 224'915.-; 2022: CHF 227'520.-; 2021: CHF 247'920.-; 2020: CHF 208'451.-).

En outre, le Casino de Montbenon assure la formation de 2 apprenties et apprentis (une employée de commerce, un agent d'exploitation).

## Unité ressources humaines

Les principales activités de l'unité sont:

- la mise en œuvre des décisions municipales en matière de gestion du personnel;
- l'application de la politique du personnel et la mise en œuvre des processus RH au sein de la direction;
- le soutien aux services pour les questions de gestion des ressources humaines;
- l'appui aux cadres de la direction en matière de recrutement, d'organisation et de gestion des dossiers sensibles;
- l'accompagnement et le développement du personnel y compris les apprenties et apprentis.

Durant l'année 2024, l'unité a engagé 30 salariées et salariés fixes et 149 auxiliaires. En parallèle, 29 départs ont été traités, dont 5 départs à la retraite. Au niveau de la mobilité, 6 transferts ont été réalisés au sein de la direction. Le nombre de places d'apprentissage est resté stable, à 18.

Une analyse sur l'optimisation et le développement de l'organisation de la fonction RH au sein de la Direction CD a été réalisée, ce qui a mené à la décision de regrouper les responsabilités et activités RH du service BAVL au sein de l'unité RHCD. Dès le 1<sup>er</sup> décembre, une nouvelle RRH a été engagée à 80%, dont les responsabilités sont partagées entre le service BAVL et le service de la Culture.

Cette stratégie, qui consiste à regrouper les activités au sein d'une unité unique rattachée au SMUN, favorise le développement de l'expertise tout en renforçant la polyvalence et la réactivité. Elle repose sur un échange quotidien autour des préoccupations communes aux différents services et permet d'assurer une continuité des activités en cas d'absence.

Pour ce qui est du déploiement des projets RH, un travail conséquent a été réalisé sur de nombreux projets RH transversaux au sein de la Ville, en particulier sur 3 projets prioritaires:

- le déploiement du nouveau référentiel des compétences et le rafraîchissement de toutes les descriptions de poste;
- le suivi de l'enquête de satisfaction, la réalisation des ateliers au sein de tous les services de la direction et la proposition d'un plan d'action;
- la participation au pilote du nouveau modèle d'entretien de collaboration.

L'Unité RH met en priorité l'harmonisation des pratiques au sein de chaque service, la valorisation des prestations RH intégrées au niveau de la direction et la gestion proactive des renouvellements de personnel, notamment en anticipation des départs à la retraite. Elle joue également un rôle de soutien auprès des services pour les aider à relever les défis quotidiens RH.

## Droits politiques

Au 1<sup>er</sup> décembre 2024, le corps électoral lausannois comptait 91'144 électrices et électeurs (1<sup>er</sup> décembre 2023: 90'440), dont 67'901 Suissesses et Suisses ainsi que 23'243 ressortissantes et ressortissants étrangers; en outre, 24'981 personnes (1<sup>er</sup> décembre 2023: 24'312) étaient inscrites au Registre Central des Suisses de l'étranger.

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
Votation fédérale du 3 mars 2024	67'754	36'790	54,29%
Objets votation fédérale:			
1. Initiative populaire «Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13 <sup>e</sup> rente AVS)»			
2. Initiative «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)»			
3. Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)			
Votation fédérale du 9 juin 2024	68'033	29'410	43,22%
1. Initiative populaire «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»			
2. Initiative populaire «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»			
3. Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique»			
4. Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)			
Votation fédérale du 22 septembre 2024	67'879	27'532	*40,55%
1. Initiative populaire «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité)»			
2. Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)			
Votation fédérale du 24 novembre 2024	67'902	32'628	*48,02%
1. Arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des Routes nationales			
2. Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location)			
3. Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: Résiliation pour besoin propre)			
4. Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)			

## Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 4 référendums fédéraux et de 21 initiatives fédérales.

Au total 57'171 signatures ont été contrôlées contre 144'680 en 2023. Après un pic en 2023, les chiffres sont revenus à une situation similaire aux années précédentes.

A la suite des signalements de falsifications des signatures relayées auprès de la Chancellerie fédérale, l'Unité des droits politiques a activement collaboré à la phase test et au monitoring mis en place par la Confédération.

## Commission des contraventions

En 2024, 72'808 rapports ont été saisis sur le domaine public (63'104 en 2023). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 28'989 (48'234 en 2023), avec des recettes se chiffrant à CHF 5'514'006.– (CHF 6'980'327.– en 2023). Le nombre de cas en attente a considérablement augmenté à 39'901 à fin 2024, contre 9'935 en 2023. Cette situation est due à un sous-effectif qui sera compensé dans le courant 2025. Actuellement, il n'existe pas de risque de prescription, un délai de 3 ans étant prévu depuis la commission de l'infraction.

Pour les infractions sur le domaine privé, une sensible augmentation a été constatée avec 11'356 dénonciations (9'949 en 2023), qui ont donné lieu à 9'321 ordonnances pénales (8'347 en 2023). Les revenus ont légèrement augmenté à CHF 1'267'452.– (CHF 1'228'737.– en 2023).

Le cumul des infractions reçues sur les domaines public et privé s'est chiffré en hausse à 84'164 (73'053 cas en 2023). Sur 990 oppositions traitées (1'122 en 2023), 172 ont donné lieu à des audiences (162 en 2023). Le Tribunal d'arrondissement a statué sur 10 affaires (7 en 2023) dont 2 (5 en 2023) relevaient d'une opposition à une décision rendue après audience. 7 cas ont fait l'objet d'un retrait d'opposition, 1 a été jugé irrecevable et 1 jugement a reconnu la personne coupable. Le Tribunal cantonal n'a été saisi d'aucun dossier (0 en 2023), tout comme le Tribunal fédéral (0 en 2023). Aucune indemnité n'a été versée en 2024.

Concernant les conversions des amendes en jours de peine privative de liberté de substitution, 4'711 décisions ont été rendues, contre 4'844 en 2023. L'encaissement a augmenté à CHF 912'430.– contre CHF 772'991.– en 2023. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours en 2024.

## Secrétariat général culture et développement urbain (SGCD)

### Principales missions du service

#### Secrétariat

- gère le secrétariat du syndic, les séances de Municipalité pour la direction et les affaires du Conseil communal;
- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et participe à des groupes de travail transversaux;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales ainsi que des projets stratégiques ou transversaux;
- assure et coordonne la communication du service et de la direction.

#### Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV)

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne;
- est responsable de développer et promouvoir la Ville en tant que destination économique, touristique et gastronomique.

#### Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes;
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction.

#### Commission immobilière (CI)

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.);
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier et celle du patrimoine immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL);
- analyse les objets soumis à la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et fait des propositions en la matière à la Municipalité;
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne.

#### Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM)

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de construction et de rénovation;
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires;
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose.

## Relations internationales de la Ville (RIV)

- assure les relations internationales de Lausanne, en particulier dans le cadre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF);
- gère les actions de solidarité internationale;
- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	12.30	11.20	12.30	11.40
Commission immobilière	3.80	3.80	3.80	3.80
Comptabilité CD	4.30	4.30	4.20	4.00
Dév. et promotion ville (udpv)	5.30	4.50	5.30	5.10
Direction SGCD	2.50	2.50	2.50	2.50
Relations internationales	4.10	3.30	4.10	3.30
<b>Total service</b>	<b>32.30</b>	<b>29.60</b>	<b>32.20</b>	<b>30.10</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
<b>Total service</b>	<b>-0.10</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	13	11.20	13	11.40
Commission immobilière	4	3.80	4	3.80
Comptabilité CD	5	4.30	5	4.00
Dév. et promotion ville (udpv)	5	4.50	6	5.10
Direction SGCD	3	2.50	3	2.50
Relations internationales	4	3.30	4	3.30
<b>Total service</b>	<b>34</b>	<b>29.60</b>	<b>35</b>	<b>30.10</b>

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Relations internationales	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	5
	1	-
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

### Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>3</b>

### Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	10	0.20	8	0.23
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	1.15	5	1.11
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	6	*
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>1.35</b>	<b>19</b>	<b>1.34</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

Cette année a été marquée par la tenue de l'assemblée générale de l'Association des maires francophones, qui a réuni plus de 600 personnes; la mise en œuvre de plusieurs stratégies de développement et de promotion de la Ville en matière de gastronomie et de tourisme, afin d'en renforcer sa notoriété; la poursuite des travaux de développement des sites stratégiques Métamorphose; la continuation des analyses nécessaires à l'exercice du droit de préemption; la poursuite du projet pilote de médiation administrative.

## Principales activités 2024

### Médiation administrative

Le projet pilote de médiation administrative favorise l'écoute des citoyennes et citoyens dans un esprit de conciliation promouvant un service public basé sur la qualité du service et du lien avec les habitantes et habitants, ainsi que la confiance générale dans les institutions. En 12 mois, 60 contacts ont été établis.

### Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV)

En 2024, l'UDPV, placée sous la responsabilité du Conseiller stratégique à la syndiculture, a notamment travaillé sur les projets suivants:

- Beaulieu S.A.: poursuite de la stratégie de développement du site sur le plan événementiel, avec une activité record en additionnant congrès, salons, expositions et manifestations. A noter que le calendrier du théâtre affiche complet, avec un taux de remplissage élevé pour chaque événement. L'élaboration du projet de Food court et d'incubateur gastronomique (Les

- Halles – Beaulieu) poursuit son cours et la réflexion stratégique autour de la création d'un Hub d'innovation Sport/Santé/Alimentation du futur sur les superficies des actuelles Halles Nord et du Front Jomini a fait l'objet d'un rapport livré par la Fondation Inartis. La vision issue de ce rapport fixe les orientations pour la suite du développement du projet;
- Tourisme: mise en œuvre de la stratégie touristique 2024–2027. Plus spécifiquement, mise en place et animation d'une organisation sous la bannière «Destination Lausanne!» comprenant un conseil consultatif représentatif de tous les acteurs de l'offre touristique, des groupes de travail thématiques sur l'offre hôtelière, la stratégie événementielle, la data et le positionnement de la destination et une rencontre annuelle de tout l'écosystème du tourisme. Suivi de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie touristique par Lausanne Tourisme et les acteurs de l'offre touristique sur les axes de l'offre et des produits, de l'accueil, de la promotion et du marketing;
  - Gastronomie: validation et déploiement d'une stratégie gastronomique 2024–2027 pour le secteur. Création et animation d'un COPIL FOOD rassemblant les acteurs-clés. Conception et réalisation, avec les 14 communes du Grand Lausanne et du FERL, du «Guide Délicieux», un guide gastronomique imprimé (50'000 exemplaires) et digital, regroupant une centaine de pépites culinaires de Lausanne et sa région. Signature de la convention de subventionnement 2025–2028 de l'association Lausanne à Table. Conception et suivi du projet «LES HALLES» à Beaulieu;
  - Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL): entrée en vigueur du nouveau règlement de la taxe de séjour et adoption de la nouvelle répartition des recettes de la taxe de séjour. Suivi de l'adhésion, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de 5 nouvelles communes (Belmont-sur-Lausanne, Prilly, Epalinges, Renens et le Mont-sur-Lausanne), ainsi que de celle de Paudex, au 1<sup>er</sup> janvier 2025. La Commission intercommunale de la taxe de séjour a soutenu 44 projets, pour un montant total de CHF 1'870'711.-;
  - Lausanne Région: participation aux diverses séances de la commission de promotion économique, principalement en lien avec l'élaboration de la nouvelle stratégie de développement économique. A noter que la stratégie du FERL 2024–2027 pour le tourisme a été adoptée telle quelle, pour être intégrée dans celle de la région.

## Commission immobilière

Comme lors des années précédentes, la Commission immobilière (CI) a mené une activité intense en 2024. Conformément à ses objectifs, en plus d'assurer le suivi des affaires courantes, elle a offert un support aux autres directions et services dans le cadre de nombreux projets transversaux, soumis des projets de décisions à la Municipalité et au Conseil communal et a continué à assurer l'analyse et le traitement des transactions soumises au droit de préemption des communes par la loi (LPPPL).

La CI a siégé en séance plénière à 2 reprises en 2024 et traité 5 affaires. La CI a aussi rédigé ou participé à la rédaction de 4 préavis, mentionnés dans la liste en préambule du présent rapport. Par ailleurs, la CI a traité 39 affaires par voie de note à la Municipalité, en dehors des cas de préemption LPPPL qui sont mentionnés plus bas.

### Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2024 figure sous «Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal».

### Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales:

2019	897'038'500.-	(résultat intermédiaire)
2020	787'402'700.-	(résultat intermédiaire)
2021	756'405'100.-	(résultat intermédiaire)
2022	885'235'000.-	(résultat intermédiaire)
2023	559'546'400.-	(résultat intermédiaire)
2024	48'884'500.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5‰) et d'impôt sur la fortune. Les chiffres de 2019 à 2024 sont des résultats intermédiaires car certaines procédures de réclamation sont encore en cours à l'heure actuelle. Le montant de l'année 2024 ne comprend que peu de taxations nouvelles ou révisées pour le moment, de sorte que le total sera amené à évoluer considérablement.

### Droit de préemption LPPPL

Suite à l'entrée en vigueur du droit de préemption LPPPL en janvier 2020, la commission immobilière a analysé systématiquement les transactions immobilières qui ont été portées à sa connaissance par les notaires. En 2024, 80 transactions ont ainsi été analysées, ce qui a permis à la Commune d'exercer son droit de préemption à 2 reprises. Ces 2 nouvelles acquisitions portent le nombre total d'exercices du droit de préemption depuis 2020 à 15.

## Bureau de développement et projet Métamorphose

En 2024, le Bureau du développement et projet métamorphose (BDM) a poursuivi ses interventions dans la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain de la Ville. Le BDM a pour mission principale de développer les parcelles en mains de la Ville. Il pilote et met en œuvre le programme Métamorphose à travers le développement de plusieurs sites.

### Plaines-du-Loup: transformation par étape

- En 2024, la première étape des Plaines-du-Loup est entrée dans une phase de finalisation. L'ensemble des habitantes et habitants a emménagé. Les 2 EMS, la maison de quartier et les derniers espaces publics seront mis en service prochainement;
- La planification de la 2<sup>e</sup> étape des Plaines-du-Loup s'est intensifiée avec notamment l'envoi du Plan d'affectation à l'examen préalable cantonal et le lancement des démarches de recherche d'investisseurs ainsi que le concours de l'école du Vélodrome dont le lauréat a été désigné au cours de l'automne;
- Les études menées sur l'avenir du stade de la Pontaise et de ses abords ont permis à la Municipalité de fixer une orientation stratégique reposant sur la conservation de l'ouvrage et son intégration dans un projet urbain dense et mixte.

### Prés-de-Vidy: planification de 2 secteurs de développement

- Dans le secteur de Jardins de Vidy, les démarches se sont concentrées sur les études de planification urbaine et de développement immobilier, le projet de collège dont le lauréat du concours a été dévoilé au début de l'année ainsi que la transformation des établissements horticoles. Un concours pour la planification des espaces publics a par ailleurs été initié;
- Dans le secteur de «Vidy La romaine», une fouille archéologique d'une ampleur unique a débuté au cours de l'été 2024. Elle préfigure la construction d'un quartier mixte qui comportera notamment des logements, des activités économiques et une école.

### **Malley-Gazomètre: finalisation des études géologiques et du plan d'affectation**

Le BDM assure le pilotage du projet et la représentation du propriétaire du développement de ce site qui se trouve sur le territoire des communes de Renens et de Prilly.

- Les études géologiques diligentées par le Canton ont abouti en fin 2024. La connaissance complète du contexte hydrogéologique a permis au Canton de lever l'obligation d'assainissement prononcée transitoirement et de déterminer les mesures à prendre pour la suite du projet;
- Parallèlement, le Plan d'affectation a été révisé et sera soumis en 2025 par les Communes territoriales (Renens et Prilly) au Canton pour examen préalable.

### **Beaulieu: planification du renouveau du site**

Le BDM conduit les activités de développement immobilier du site en étroite relation avec l'UDPV qui porte le changement de vocation du site. Le Plan d'affectation qui fixe les nouvelles conditions-cadre de développement du site a été soumis à l'examen préalable du Canton. Parallèlement, les conditions-cadres qui vont guider le développement immobilier du site sont en cours d'établissement dans la perspective de lancer un ou des concours d'architecture et de rechercher des partenaires.

## **Relations internationales de la Ville**

Les Relations internationales de la Ville (RIV) sont en charge de coordonner les activités internationales de la Ville et plus particulièrement les relations extérieures et la promotion de Lausanne dans le cadre de réseaux internationaux ou en bilatérale, les événements d'ampleur internationale, ainsi que la solidarité internationale.

La Ville de Lausanne est membre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF). En mai 2024, la Ville a accueilli le Congrès annuel de l'AIMF, rassemblant plus de 600 maires ainsi que des représentantes et représentants de villes francophones du monde entier, pour 3 jours de rencontres incluant des ateliers régionaux et thématiques, des conférences en plénière et l'Assemblée générale de l'AIMF en présence de sa présidente, Anne Hidalgo, maire de Paris. Au sein de l'AIMF, la Ville de Lausanne préside la Commission Villes et développement durable qui favorise l'échange d'expériences et l'implémentation de projets contre les changements climatiques. En septembre 2024, la Commission s'est réunie en atelier à Dakar, au Sénégal.

La Ville de Lausanne préside également l'Union Mondiale des Villes Olympiques qui valorise l'héritage olympique au service des politiques publiques de santé, d'inclusion sociale, d'intégration, d'éducation, de sport ainsi que de développement économique et touristique. En novembre 2024, la rencontre annuelle des Villes olympiques, l'Assemblée générale de l'association ainsi que le smartcities & sport summit, se sont tenus à Lausanne, avec plus de 280 personnes participantes issues de plus de 50 villes et 20 fédérations sportives internationales. A l'occasion des 30 ans de Lausanne Capitale Olympique, le programme a permis de renforcer les liens entre villes et fédérations internationales. L'Union Mondiale des Villes Olympiques a accueilli, en 2024, 3 nouveaux membres et 19 nouveaux membres affiliés (entités en charge de l'héritage olympique), preuve de son dynamisme et de son attractivité.

L'année 2024 a vu un renforcement des activités de l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique, facilité par l'incubation au sein des RIV. En octobre 2024, l'Observatoire a organisé son premier événement annuel, alliant ateliers, conférences et l'Assemblée générale. L'événement a rassemblé des partenaires issus du monde universitaire, des agences onusiennes et des fédérations sportives internationales. L'objectif global de cet observatoire est de faire évoluer les pratiques et les connaissances en termes d'égalité dans le sport en documentant les pratiques pour guider les décideurs, tout en mettant les acteurs en réseau afin d'atteindre l'égalité des genres dans le sport et le monde sportif. Le développement de l'Observatoire à Lausanne contribue au rayonnement international de la Ville.

La Ville de Lausanne a soutenu des projets de solidarité internationale s'inscrivant dans les 4 axes prioritaires définis: lutte contre le changement climatique, eau, sport pour l'inclusion

sociale et biens culturels, ainsi que de l'aide d'urgence. Des subventions ont été accordées à 21 projets financés au travers de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), de l'AIMF, en aide d'urgence ou en aide directe pour des projets menés par des associations locales. Le Conseil communal a validé un budget annuel de CHF 475'000.-. Suite à la dégradation de la situation au Proche-Orient à partir d'octobre 2023, le Conseil communal a voté un amendement pour augmenter le budget de la Solidarité internationale de CHF 150'000.-, pour répondre aux demandes croissantes.

## Service de la culture (CULT)

### Principales missions du service

- définition et application de la politique culturelle;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions;
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique;
- représentation de la Ville dans les conseils de fondation et comités d'association des principales institutions culturelles subventionnées;
- gestion et promotion des 3 musées communaux;
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne;
- définition et application de la politique d'accès à la culture et de participation culturelle.

### Effectif du personnel

#### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	12.10	12.00	12.10	12.00
Musée historique de Lausanne	17.50	16.40	17.60	17.10
Musée Romain de Lausanne-Vidy	6.60	6.60	7.00	7.00
Unité administrative	8.70	8.40	8.70	8.80
<b>Total service</b>	<b>44.90</b>	<b>43.40</b>	<b>45.40</b>	<b>44.90</b>

#### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
<b>Total service</b>	<b>0.50</b>

#### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Collection de l'Art Brut	16	12.00	16	12.00
Musée historique de Lausanne	21	16.40	22	17.10
Musée Romain de Lausanne-Vidy	13	6.60	11	7.00
Unité administrative	11	8.40	11	8.80
<b>Total service</b>	<b>61</b>	<b>43.40</b>	<b>60</b>	<b>44.90</b>

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Musée historique de Lausanne	1	–
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	61	4.67	72	6.20
Auxiliaires mensualisé·e·s	14	2.20	17	4.94
Auxiliaires payé·e·s au forfait	18	*	21	*
<b>Total service</b>	<b>93</b>	<b>6.87</b>	<b>110</b>	<b>11.14</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evénements marquants

- Réouverture du cinéma Capitole après 3 ans de travaux, ayant impliqué la rénovation de la salle historique ainsi que la concrétisation d'une seconde salle de projections, d'une médiathèque et d'un café. Joyau patrimonial majeur reconnu au niveau national, ce lieu historique accueille l'intégralité des activités publiques de la Cinémathèque suisse;
- Finalisation des travaux de rénovation et de transformation sous les arches du Grand-Pont de la salle de concerts Le Romandie avec une capacité d'accueil augmentée, ainsi que d'un second club exploité par l'Association du Salopard, la Brèche;
- Ouverture du nouveau Jumeaux Jazz Club. Doté d'une capacité de 300 places, cette salle de concerts est dédiée aux différentes formes contemporaines du jazz;

- Ouverture d'un nouvel espace accueillant 7 structures actives dans l'industrie musicale;
- Concrétisation d'un nouveau cinéma indépendant avec la réouverture de la salle du Cinématographe au casino de Montbenon, sous l'égide d'un collectif et donnant suite à un appel à projets;
- Mise à disposition de 2 nouvelles salles de répétitions pour les compagnies indépendantes dans le domaine des arts de la scène, dont la gestion a été confiée à l'association Les Compagnies Vaudoises;
- Lancement du nouveau dispositif de soutien à la musique, intégrant l'octroi de conventions pluriannuelles ainsi que des mesures de soutien;
- Organisation de la 5<sup>e</sup> édition de Lausanne Méditerranées mettant à l'honneur la Sicile;
- Concrétisation d'un dispositif de prévention des risques psychosociaux dans le monde professionnel de la culture, à l'échelle romande;
- Lancement d'un portail informatique pour la gestion de toutes les demandes de soutien adressées au Service de la culture, [myculture.lausanne.ch](http://myculture.lausanne.ch);
- Nomination et entrée en fonction de M. Dominique Meyer, directeur exécutif de l'Orchestre de chambre de Lausanne;
- Nomination et entrée en fonction de M. Julien Favreau, directeur artistique du Bèjart Ballet Lausanne;
- Entrée en fonction de M. Claude Cortese à la direction de l'Opéra de Lausanne.

## Financement régional

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises s'est élevée à CHF 10'359'500.– sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux 4 grandes institutions culturelles lausannoises (Bèjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.–.

Le Théâtre Kléber Méleau et la C<sup>ie</sup> Linga bénéficient de conventions de subventionnement pluripartites et régionales.

## Musées communaux et Collection d'art de la Ville de Lausanne

### Collection de l'Art Brut (CAB)

40'081 personnes ont visité la Collection de l'Art Brut (6 expositions temporaires, exposition permanente, 7 événements particuliers et animations). 2'420 visiteuses et visiteurs se sont rendus à la CAB pendant la Nuit des Musées. 150 visiteuses et visiteurs ont pris part à l'inauguration de La Cabane, nouvel espace pour les tout-petits.

### Musée historique Lausanne (MHL)

35'617 personnes ont visité le Musée historique Lausanne (2 expositions temporaires, exposition permanente, événements particuliers et animations). 148 visites guidées ont été organisées par le musée en 2024.

### Musée romain de Lausanne-Vidy

11'759 personnes ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (1 exposition temporaire, exposition permanente, événements particuliers et animations). Le musée a accueilli pour la deuxième année les Garden-Parties de Lausanne au parc archéologique de Lousonna.

La fouille entamée en 2024 sur la nécropole des Prés-de-Vidy a déjà conduit à de premières découvertes qui viendront enrichir les collections cantonales gérées par le musée.

### **Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)**

En 2024, la Commission des arts visuels a proposé l'acquisition de 30 œuvres de 9 artistes. Une installation a fait l'objet d'une commande pour la Villa Mon Repos. A cela s'ajoute une donation de 4 œuvres.

133 œuvres ont été déplacées en 2024, dont 27 pour numérisation, 45 en retour de prêt, 28 œuvres en prêt dans les services de la Ville et 1 œuvre en prêt externe en Allemagne.

468 œuvres de la CAL sont disponibles au prêt et 247 sont actuellement exposées dans diverses administrations de la Ville de Lausanne.

20 médiations ont été menées sous forme d'enquête artistique auprès de 400 élèves du secondaire.

Le travail d'un civiliste engagé pendant 5 mois a permis de dresser l'inventaire des œuvres présentes dans l'espace public, d'en vérifier l'état et d'en compléter l'inventaire. La plupart de ces œuvres ont été intégrées sur une plateforme nationale de consultation.

Les locaux mis à disposition pour la conservation des œuvres de la CAL restent peu idéals. La recherche de locaux adaptés se poursuit afin de conserver au mieux ce patrimoine.

## **Arts de la scène**

### **Théâtre Vidy-Lausanne**

49'568 personnes ont assisté aux 275 représentations (de 56 spectacles, dont 16 créations) et manifestations présentées à Vidy. 86'423 personnes ont assisté aux 310 représentations (de 20 spectacles) données par le Théâtre de Vidy en tournée en Suisse et à l'étranger. Parmi les temps forts de la saison, la présentation du projet *New World Embassy Kurdistan* de J. Staal et N. Koç, conçu en écho aux 100 ans du Traité de Lausanne, l'accueil et l'organisation du festival Programme Commun, un temps fort dédié à l'inclusion avec la compagnie Dançando com a Diferencia ainsi que des rencontres autour de la Palestine.

### **Béjart Ballet Lausanne (BBL)**

22'400 personnes ont assisté aux 14 représentations données par le Béjart Ballet Lausanne (BBL) à Lausanne. 64'764 personnes ont assisté aux 50 représentations données en tournée en Suisse et à l'étranger. En juin, le BBL a fait salle comble en proposant 2 créations mondiales accompagnées du célèbre *Boléro* de Béjart. Le BBL a également affiché complet en décembre lors des 8 représentations du *Presbytère* de Béjart.

Le danseur Julien Favreau a été nommé directeur artistique, remplaçant ainsi Gil Roman.

### **Arsenic – Centre d'art scénique contemporain**

10'382 personnes ont assisté aux 157 représentations (de 40 spectacles) et 5 événements présentés à Lausanne. Avec 21 coproductions romandes (dont 11 lausannoises), l'Arsenic est le lieu qui coproduit le plus grand nombre de créations romandes. Il a bénéficié de retombées internationales importantes avec 3 coproductions (sur 6 spectacles programmés) à la Sélection Suisse en Avignon.

### **TKM (Théâtre Kléber-Méleau)**

18'485 personnes ont assisté aux 93 représentations (de 9 spectacles) et 3 manifestations proposées au TKM. 29'904 personnes ont assisté aux 67 représentations des 5 spectacles proposés en tournée.

### **Le Petit Théâtre**

24'825 personnes ont assisté aux 218 représentations de 14 spectacles et aux 47 manifestations proposées par Le Petit Théâtre et 8'337 personnes ont assisté aux 52 représentations des 3 spectacles en tournée.

## Autres subventions ordinaires

5'708 personnes ont assisté aux 129 représentations des 24 spectacles et 9 manifestations présentées au Théâtre 2.21 et 12'898 personnes ont assisté aux 306 représentations du Pulloff Théâtres. 25'996 personnes ont assisté aux 126 représentations (de 20 spectacles) et 19 autres manifestations du Centre culturel des Terreaux.

13'859 personnes ont assisté aux 120 représentations (de 14 spectacles) et 33 autres manifestations présentées au Théâtre Boulimie.

5'500 personnes ont assisté aux 38 représentations (de 7 spectacles) présentées par le Théâtre de Marionnettes de Lausanne.

4'668 personnes ont participé aux 47 spectacles et autres manifestations organisés au Théâtre Sévelin 36. 1'511 personnes ont assisté aux 14 représentations données par la Cie Philippe Saire, à Lausanne. Le Prix de Lausanne a accueilli 4'421 personnes lors des sélections, de la finale et du gala.

### Subventions casuelles

En 2024, sur recommandation de la Commission des arts de la scène, la Ville a soutenu 17 projets de création scénique de compagnies indépendantes (sur 56 dossiers déposés).

Les conventions de subventionnement triennales des compagnies Nicole Seiler, Lausanne-Impro, ILKA (Maud Blandel) et Zoothéâtre (Aurélien Patouillard) ont été renouvelées. Une nouvelle convention de subventionnement triennale a été attribuée à la compagnie Moost (Marc Oosterhoff).

Parallèlement, des conventions avec les compagnies 2b Company, Numero23Prod. (Massimo Furlan et Claire de Ribaupierre), Marielle Pinsard, Emilie Charriot, Arts mouvementés (Yasmine Hugonnet), Jours Tranquilles (Fabrice Gorgerat), SNAUT (Joël Maillard), K7 Productions (Thomas Gonzalez et Igor Cardellini), La Bocca Della Luna (Muriel Imbach), CGT (Matthias Urban) et Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) se sont poursuivies.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 15<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral à Jean-Daniel Piguët.

8 projets de tournée de compagnies indépendantes (théâtre et danse) ont été soutenus en 2024. La Sélection Suisse en Avignon a présenté 2 compagnies lausannoises.

3'600 personnes ont participé à la 19<sup>e</sup> édition de la Fête de la danse à Lausanne.

16'379 personnes ont assisté aux 66 représentations de la Revue de Lausanne 2024 à Lausanne et en tournée.

### Lieux de répétitions

En collaboration avec le Canton de Vaud, 2 nouvelles salles sont désormais proposées aux compagnies indépendantes dans le domaine des arts de la scène. L'une est louée pour des répétitions, la seconde est mise à disposition gratuitement pour du travail de recherche. La gestion a été confiée à l'association Les Compagnies Vaudoises.

## Musique

### Opéra de Lausanne

34'875 personnes ont assisté aux 42 représentations, concerts et manifestations présentés dans le cadre de la programmation de l'Opéra de Lausanne. L'année 2024 a marqué un tournant pour l'Opéra, avec le départ d'Eric Vigié le 30 juin, après 20 ans à la direction, et l'arrivée de Claude Cortese à sa tête. La dernière saison d'Eric Vigié s'est distinguée par de grandes productions, notamment *La Flûte enchantée*, qu'il a mise en scène, et *Nabucco*. La première saison sous la direction de C. Cortese s'est ouverte sur *Guillaume Tell* et *Le Songe d'une nuit d'été* a affiché complet en fin d'année.

### Orchestre de Chambre de Lausanne

33'665 personnes ont assisté aux 69 concerts donnés par l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) à Lausanne, présentés à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu. 22'469 personnes

ont assisté aux 30 concerts donnés par l'OCL en tournée. L'OCL a donné 29 concerts avec l'Opéra de Lausanne. La saison a été marquée par les concerts joués à guichets fermés avec Renaud Capuçon à Beaulieu et à la Philharmonie de Paris, par les concerts avec la grande cheffe invitée Eva Ollikainen et le grand chef invité Tugan Sokhiev.

L'année 2024 a été marquée par des fragilités financières et par des turbulences administratives. L'institution a retrouvé une stabilité avec la nomination et entrée en fonction de Dominique Meyer en tant que nouveau directeur exécutif.

### **Les Docks**

56'715 personnes ont assisté aux 86 concerts et événements présentés aux Docks. 193 artistes ont été accueillis, dont 37% de Suisses. La salle a également accueilli 14 artistes suisses en résidence. La Fondation poursuit ainsi pleinement sa mission de soutien à la scène suisse.

### **Autres subventions ordinaires**

2'175 personnes ont assisté aux 11 soirées organisées hors les murs par le Romandie, qui a célébré ses 20 ans avec une tournée des clubs en Suisse romande. L'Association du Salopard a poursuivi son itinérance en organisant 25 événements et 50 concerts auxquels 1'668 personnes ont assisté.

29'348 personnes ont assisté aux 155 soirées (79 concerts, 26 jam sessions et 50 soirées dansantes) organisées par le nouveau Jumeaux Jazz Club qui a ouvert en janvier 2024. 9'050 personnes ont assisté aux 92 concerts proposés au Chorus.

35'394 personnes ont assisté aux 63 concerts et spectacles proposés par ou avec le Sinfonietta de Lausanne.

918 personnes ont assisté aux 13 concerts de l'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL). L'Ensemble a aussi donné 16 concerts en tournée en Suisse et à l'étranger suivis par 10'384 personnes.

Le Quatuor Sine Nomine a donné des concerts. L'Orchestre Amabilis a proposé 4 concerts qui ont séduit 750 personnes. L'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a donné 2 concerts pour 1'587 personnes.

700 personnes ont assisté aux 18 concerts proposés par la Société de Musique Contemporaine (SMC).

Le Service de la culture a par ailleurs soutenu la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC) qui regroupe une quarantaine de chœurs d'oratorio du canton. 4 chœurs ont pu bénéficier des prêts d'orchestre de l'OCL et 1 chœur a été accompagné par le Sinfonietta de Lausanne.

Plus de 35'000 personnes ont assisté aux 203 concerts donnés sur 58 scènes par plus de 1'500 musiciennes et musiciens lors de la Fête de la musique. Le festival Jazz Onze+ a accueilli 6'462 personnes à l'occasion des 28 concerts et 11 événements proposés alors que les 8 concerts du 26<sup>e</sup> Festival Bach ont accueilli 2'054 personnes. La 11<sup>e</sup> édition du festival biennal Label Suisse a proposé sur 3 jours 70 concerts à plus de 60'000 festivalières et festivaliers représentant la vitalité de la scène musicale du pays.

### **Subventions casuelles**

Une nouvelle politique de soutien à la musique a été implémentée en 2024, avec notamment l'octroi des conventions ainsi que des dispositifs de soutien spécifiques pour l'émergence et pour l'industrie musicale.

Sur recommandation de la nouvelle Commission de la musique, la Ville a octroyé 4 nouvelles conventions (Billie Bird, Yilian Cañizares, Nathalie Froehlich, Nnavy). Par ailleurs, 63 projets de création (dont 49 projets d'enregistrement) et 32 tournées ont été soutenus.

Les saisons de concerts de l'association Art-en-ciel (74 représentations de 6 spectacles et divers événements vus par 30'800 personnes), de l'association Percu.ch (2 concerts vus par 160 personnes) ainsi que des ensembles musicaux Eustache (7 concerts suivis par 962 personnes) et ensemble baBel (13 concerts suivi par 350 mélomanes) ont été soutenus.

L'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a proposé 48 concerts pour 2'109 personnes. L'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a présenté 9 concerts suivis par 2'390 personnes lors de sa 43<sup>e</sup> saison. L'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis a donné 8 concerts pour 349 personnes. La Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne a organisé 18 concerts vus par 2'800 personnes.

Le festival Electrosanne a réuni 1'300 personnes sur 2 soirs et la 7<sup>e</sup> édition du festival Prémices a accueilli 2'250 personnes lors de 41 concerts. 6 concerts ont été présentés dans le cadre du 28<sup>e</sup> Festival de Musique Improvisée de Lausanne.

### **Locaux de répétitions et espaces de travail**

25 locaux de répétitions sont mis à disposition de 29 artistes et groupes musicaux dans le bâtiment des Jumeaux au Flon. 2 locaux ont été réattribués sur appel à candidatures en 2024. Gérés par le Jumeaux Jazz Club, 3 locaux de répétitions sont mis à disposition de la scène musicale pour des courtes durées.

5 structures émergentes travaillent avec 2 structures expérimentées dans les espaces de bureaux partagés dédiés à l'industrie musicale.

## **Arts visuels**

### **Subventions ordinaires**

Le mudac a proposé 9 expositions vues par 76'683 personnes. Le musée a participé au Salon du Design de Milan et de Ljubljana.

107'112 personnes ont visité les 2 expositions *Nicolas de Staël* et *Chefs d'œuvre du Musée Langmatt* présentées à la Fondation de l'Hermitage.

1'837 personnes ont participé aux 9 expositions et manifestations et 4 visites commentées organisées par le centre d'art Circuit.

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLPL) a organisé la 23<sup>e</sup> Nuit des musées de Lausanne et Pully. 16'000 personnes ont pu découvrir les expositions et la centaine d'animations originales proposées par les 30 musées partenaires.

### **Subventions casuelles**

Sur recommandation de la Commission des arts visuels, la Ville a soutenu des artistes lausannoises et lausannoises et une galerie d'art pour 30 expositions et 11 publications. 15 programmations et manifestations dans le domaine des arts visuels ont également bénéficié de soutiens, dont 8 par le biais de conventions.

### **Ateliers et résidences artistiques**

20 ateliers sont mis à disposition de 32 artistes du domaine des arts visuels à tarif préférentiel, sur 3 sites (Ecuries du Parc Mon-Repos, anciens abattoirs de Malley et Chemin du Cap). Les artistes occupant les ateliers des anciens abattoirs de Malley ont pu réintégrer le bâtiment qui avait subi un incendie. Un soutien financier a été accordé à la coopérative SCALA pour son travail de gestion d'ateliers qui bénéficient à 22 artistes.

2 résidences artistiques ont été attribuées au Caire et à Gênes dans le cadre des lieux gérés par la Conférence des villes en matière culturelle. 5 artistes de l'international (dont un duo) ont été accueillis à Lausanne dans le cadre du programme de résidence *Enter the Hyperscientific*, qui vise notamment à promouvoir la recherche et l'expérimentation artistiques et qui est proposé en partenariat avec l'EPFL.

### **Collection déposée au mudac**

2 œuvres, propriété de la Ville dans la Collection du mudac, ont été prêtées pour des expositions à l'international, 93 objets ont été présentés dans le cadre d'expositions au mudac et 5 ont fait l'objet de restaurations.

## **Cinéma**

### **Cinémathèque suisse**

La Cinémathèque suisse a déployé ses activités dans les 2 salles du cinéma Capitole rénové. 42'744 personnes ont assisté aux 762 séances (pour 362 œuvres projetées, dont 52 films

lausannois et 13 avant-premières) organisées. 3 projections open air organisées fin août au Château de Prangins ont également réuni 419 cinéphiles.

### **Autres subventions ordinaires**

12'765 personnes ont assisté aux 61 projections, 30 performances et 11 manifestations présentées dans le cadre de la 23<sup>e</sup> édition du Lausanne Underground Film Festival (LUFF).

4'348 personnes ont suivi la 18<sup>e</sup> édition du festival Cinémas d'Afrique qui a présenté 69 films, 1 concert, 1 ciné-concert et 3 dj-sets.

Sous l'égide d'un nouveau projet culturel porté par un collectif et donnant suite à un appel à projets, la salle de projections du Cinématographe a rouvert en mars 2024. 9'322 personnes ont assisté aux 590 séances proposées par ce cinéma indépendant.

### **Subventions casuelles**

11'688 personnes ont assisté aux projections des 62 films, 6 avant-premières et divers événements au Cinéma Bellevaux. 5'848 personnes ont assisté aux projections et manifestations organisées par le Zinéma. 899 personnes ont assisté aux 30 films et 3 événements présentés au cinéma Oblò.

15'000 personnes se sont rendues aux 65 projections et 47 masterclasses, ateliers et événements spéciaux ainsi qu'un ciné-concert proposés lors de la 7<sup>e</sup> édition des Rencontres 7<sup>e</sup> Art Lausanne. 6'245 personnes ont participé aux 105 projections et aux 52 ateliers présentés dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du Festival Cinéma Jeune Public. Les Bobines de Valency ont proposé 4 projections en plein air pour 710 personnes ainsi que 4 ateliers. La 27<sup>e</sup> Nuit du Court à Lausanne organisée par l'Association Base-Court a présenté 63 court-métrages pour 1'650 personnes lors de 19 séances de projections.

## **Festivals et manifestations**

### **Festival de la Cité**

La 52<sup>e</sup> édition du festival a attiré plus de 100'000 personnes venues découvrir 136 propositions artistiques, comprenant 67 représentations de 29 spectacles (dont 4 lausannois) et 99 concerts (dont 7 lausannois).

### **Autres subventions ordinaires**

7'214 personnes ont profité des 27 spectacles, 26 concerts et 27 projections, balades et ateliers proposés dans les parcs de la ville à l'occasion des Garden-Parties de Lausanne.

7'396 personnes ont assisté aux 55 propositions de la 28<sup>e</sup> édition des Urbaines, présentée dans 13 lieux de Lausanne, Renens et Chavannes.

## **Associations et structures professionnelles**

### **Pyxis, maison de la culture et de l'exploration numérique**

Pour sa première année d'exploitation, Pyxis a accueilli 79 événements publics (expositions, conférences, ateliers, performances) ou professionnels (ateliers, rencontres). La maison a collaboré avec 7 manifestations. Pyxis a accueilli environ 15'360 visiteuses et visiteurs au total.

6 festivals lausannois et 2 associations sont accueillis au sein de Pyxis en tant que structures résidentes.

En raison de difficultés financières, le café a temporairement fermé ses portes avant de rouvrir sous forme de café pop-up. Un nouvel exploitant sera choisi en début 2025. Des difficultés administratives ont ralenti l'essor de l'association Pyxis Exploration Numérique.

### **Autres subventions ordinaires**

Le Bureau culturel Vaud livre ses prestations dans les domaines de la location de matériel, mise à disposition de ressources et consulting.

L'Association romande technique organisation spectacle (artos) a été soutenue pour ses activités liées à la formation dans les domaines de la technique, de l'administration ou encore de la santé et sécurité au travail. L'association a notamment organisé la première Journée de la Technique et dispensé 16 formations.

La Commission Romande de Diffusion des Spectacles (Corodis) a été subventionnée pour son soutien à la diffusion des compagnies lausannoises. Elle a aussi organisé la 16<sup>e</sup> édition des Salons d'artistes.

L'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) a été soutenue pour ses activités de médiation, formation, sensibilisation, prévention ainsi que ses rencontres et ateliers.

La Fondation SAPA a organisé 23 événements, dont des ateliers, visites guidées, conférences et animations suivis par 689 personnes. Elle a achevé son projet de reconfiguration de bibliothèque lausannoise et initié un projet de création et médiation d'archives.

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a été subventionnée pour son travail de formation, de sensibilisation, de diffusion, d'échange, de réseautage et de structuration de la scène musicale romande. Son programme FCMA Musique+ a récompensé 6 artistes de Suisse romande, son programme de résidence a soutenu 15 artistes et l'Opération Iceberg a soutenu l'artiste Mary Middlefield.

La Ville de Lausanne a contribué à Cinéforum, structure romande de soutien à la production cinématographique. En 2024, 71 films et séries soutenus par Cinéforum sont entrés en production, dont 23 longs-métrages (12 fictions et 11 documentaires), 8 documentaires TV, 2 séries de fiction, 35 courts-métrages et 1 collection, ainsi que 2 expériences numériques. 4 films romands étaient présentés en première mondiale à Cannes où la Suisse était pays d'honneur du Marché du Film. 2 séries romandes ont été parmi les premières œuvres produites grâce à la Lex Netflix.

Visarte.Vaud a été soutenu pour ses expositions en extérieur.

## Participation culturelle

Lancé en 2022, le projet pilote *Penser la diversité autrement* s'est poursuivi invitant 4 institutions culturelles lausannoises à mener un processus de diversité, à encourager la mutualisation, les collaborations et l'échange de pratiques.

Dans le cadre de l'appel à projets *Participation culturelle*, 6 projets ont été soutenus dans les secteurs du handicap, des soins, de l'intégration, de l'inclusion, de la jeunesse et des quartiers.

Initiée en collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), le dispositif *Culture et intégration* soutient, sur une période de 3 ans (2024–2026), 3 festivals lausannois qui invitent au dialogue interculturel et à la diversité des expressions culturelles.

Pour sa 5<sup>e</sup> édition, Lausanne Méditerranées a mis à l'honneur la Sicile. Portée par la Ville de Lausanne, cette manifestation promeut l'interculturalité et place la participation culturelle au cœur de sa programmation. En 2024, elle a réuni plus de 7'000 personnes.

Afin d'encourager l'accès à la culture, des visites guidées gratuites des 3 musées communaux sont proposées aux écoles publiques ainsi qu'aux structures d'accueil de l'enfance lausannoises. La démarche *Empruntez un musée!* lancée en 2022 s'est poursuivie, permettant aux personnes abonnées aux bibliothèques de la Ville d'accéder gratuitement aux musées communaux. En adéquation avec la Politique d'accès à la culture, de nouveaux publics bénéficient de la gratuité des musées. Proposée aux jeunes lausannoises et lausannoises de 18 à 25 ans, la carte Cultissime a étendu son offre à 2 institutions de l'agglomération.

Espaces de partage d'expériences et de pratiques, les 2 Rendez-vous de la participation culturelle ont thématiqué les liens entre culture et intégration ainsi qu'entre culture et social. Pour la deuxième fois, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont organisé conjointement une rencontre professionnelle dédiée à l'inclusion et l'accessibilité dans le domaine culturel.

## Ecoles de musique

### Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abrite sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2024, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'323 élèves et a délivré 3 certificats supérieurs, 8 certificats de cheffe ou chef de chœur CH1, 44 certificats FEM et 3 attestations de fin d'études.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'273	50	732	18	2'280	948	1'332

### Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'127 élèves.

L'école a marqué son 40<sup>e</sup> anniversaire avec une création portée par la nouvelle filière intensive de comédie musicale et une performance réunissant plus de 120 professeuses, professeurs et élèves.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
657	470	410	245	1'650	679	971

### Ecole de Musique Lausanne (EML)

L'EML a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'868 élèves.

La recherche d'un nouveau bâtiment adapté à l'enseignement de la musique reste une priorité. M. Theodor Gafner a quitté ses fonctions de directeur général et sera remplacé début 2025. L'école a présenté 7 candidatures au programme *Jeunes Talents Musique*.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'660	208	1'419	142	2'970	1'243	1'727

## Service des bibliothèques et des archives de la Ville (BAVL)

### Principales missions du service

- Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (6 sites et le bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaire, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires;
- Archives de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à

leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées;

- Centre BD de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL;
- Politique du livre: mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux autrices et auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques.

Acteur social et culturel à part entière, le Service bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne répond à plusieurs missions conformes à la législation:

- une mission d'information et de conservation;
- une mission sociale;
- une mission culturelle;
- une mission de formation;
- une mission pour un imaginaire vivant, soit la lecture-plaisir, loisirs ou divertissement illustrant l'importance de l'imaginaire dans l'épanouissement personnel.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bibliothèque Chauderon	15.98	15.08	15.28	15.38
Bibliothèque Jeunesse	5.10	5.10	5.20	5.20
Centre BD de la Ville	0.50	0.50	1.30	1.50
Direction et stratégie	7.10	7.10	8.10	7.90
Expertise métier et support	8.30	8.10	8.10	7.60
Les Archives de la Ville	5.15	5.15	5.15	4.35
Sites de quartier	11.60	11.60	11.50	11.75
<b>Total service</b>	<b>53.73</b>	<b>52.63</b>	<b>54.63</b>	<b>53.68</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
<b>Total service</b>	<b>0.90</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Bibliothèque Chauderon	22	15.08	23	15.38
Bibliothèque Jeunesse	9	5.10	9	5.20
Centre BD de la Ville	1	0.50	2	1.50
Direction et stratégie	8	7.10	9	7.90
Expertise métier et support	11	8.10	9	7.60
Les Archives de la Ville	6	5.15	5	4.35
Sites de quartier	19	11.60	19	11.75
<b>Total service</b>	<b>76</b>	<b>52.63</b>	<b>76</b>	<b>53.68</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb		nb	
Bibliothèque Chauderon		1		1
Bibliothèque Jeunesse		1		1
Sites de quartier		2		1
<b>Total service</b>		<b>4</b>		<b>3</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>7</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	18	1.52	19	2.22
Auxiliaires mensualisé·e·s	4	0.95	6	1.57
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*		*
<b>Total service</b>	<b>23</b>	<b>2.47</b>	<b>25</b>	<b>3.79</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evénements marquants

Le service BAVL a mis en place une dynamique de bibliothécaires volants, dont la mission est de soulager les équipes dans les différentes bibliothèques du réseau pour assurer le service public en cas d'absence.

L'organisation RH est centralisée au niveau de la direction CD, avec l'engagement d'une nouvelle RRH rattachée au SMUN, qui intervient pour BAVL à hauteur de 40%, nécessitant une réorganisation au niveau de la direction.

Le projet de fusion des bibliothèques publique et scolaire à Entrebois (EB) est un important chantier mobilisant le canton, le service des écoles, BAVL et la FASL. Il a débuté avec une réorganisation complète du lieu et des pratiques professionnelles pour mutualiser les ressources en vue de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque en 2026.

L'atelier de reliure offre de nouvelles prestations en termes de conservation et de restauration pour le centre patrimonial (AVL et CBD) suite à une formation ad hoc suivie par la responsable et le collaborateur.

Un nouvel atelier a été créé au niveau du réseau pour réaliser de nombreux travaux tels que la fabrication de meubles, présentoirs et autres objets, dans le but d'accompagner pratiquement le développement de nos prestations à la population.

### Le réseau des bibliothèques

- Jeunesse (BJ)
- Chauderon (CH)
- Entre-Bois (EB)
- La Sallaz (SZ)
- Montriond (MD)
- Bibliobus (BUS)

### Qui emprunte où ?

Lieu d'inscription:	Lieu de prêt						
	BJ	BUS	CH	CY	EB	MT	SZ
Bibliothèque jeunesse (BJ)	151'397	2'344	20'193	8'216	9'670	16'527	17'182
Bibliobus (BUS)	1'155	3'001	617	1'648	649	712	1'437
Chauderon (CH)	57'144	3'074	241'717	13'699	15'224	30'540	38'198
Chailly (CY)	2'508	280	1'301	26'328	233	112	4'471
Entre-Bois (EB)	4'190	155	6'558	345	33'907	625	2'261
Montriond (MT)	14'889	498	15'518	2'179	2'241	77'504	4'108
Sallaz (SZ)	6'504	1'153	11'046	7'759	3'098	2'229	71'889
<b>Total</b>	<b>237'787</b>	<b>10'505</b>	<b>296'950</b>	<b>60'174</b>	<b>65'022</b>	<b>128'249</b>	<b>139'546</b>

### Nouvelles abonnées et abonnés

- 4'866 nouvelles et nouveaux inscrits (4'532 en 2023) en hausse de 334 abonnées et abonnés;
- CH renforce son statut de lieu privilégié pour les inscriptions (52.29%) suivi de la BJ (19.18%) et de SZ (10.15%);
- 29.58% des nouvelles inscrites et inscrits sont des jeunes de moins de 14 ans;
- les inscriptions des enfants se font davantage entre 5 et 9 ans (14.64%) qu'entre 0 et 4 ans (7.5%). Cette situation reste constante;
- les nouvelles inscriptions des jeunes adultes représentent toujours une part importante (26.26% pour les 15–29 ans). La part des 30–50 ans représente 31% des inscriptions;
- 57.11% des nouvelles et nouveaux inscrits sont des femmes;
- 66.25% des nouvelles et nouveaux inscrits habitent à Lausanne;
- 55.61% des nouvelles et nouveaux inscrits sont Suisses, suivis par les Français (12.82%).

### Collections

- les BVL possèdent 222'618 documents hors e-books et périodiques sur Press-Reader (201'529 sans la Réserve);
- les BVL mettent également à disposition:
  - 10'254 livres électroniques et livres audio (e-bibliomedia);
  - 8'293 titres de revues électroniques via Press-Reader;
- les livres imprimés représentent 86.69% des collections (libre accès et réserve hors presse électronique et e-books). La réserve représente 9,47% des collections;
- le public des sites dispose d'un nombre moyen de documents par personne plus élevé dans les sites qu'à CH ou BJ;
- une collection de jeux vidéo a été lancée le 27 janvier à Chauderon et le 25 octobre à la Bibliothèque jeunesse;

- en excluant la réserve, le taux de renouvellement est de 13.41% pour l'ensemble des collections hors périodiques. La recommandation CLP suggère 10–20%, la DLL en France 7%;
- le nombre de prêts et de prolongations moyen des actifs est de 39.87 prêts (sans comptes CHOIX). Il est à noter une faible baisse de prêts et prolongations par abonnée et abonné, mais les prêts ont très légèrement augmenté grâce à une augmentation du nombre d'actifs.

### Abonnées et abonnés

Lieu d'inscription	Actifs	% du total	Evolution 2023–2024	Nouveaux	% du total	Evolution 2023–2024	Inscrits	% du total
Bibliothèque jeunesse (BJ)	4255	18.15%	0.40%	934	19.18%	-7.71%	14893	17.76%
Bibliobus (BUS)	217	0.93%	1.84%	53	1.09%	13.21%	872	1.04%
Chauderon (CH)	12298	52.45%	5.97%	2546	52.29%	14.22%	47158	56.24%
Chailly (CY)	526	2.24%	11.22%	119	2.44%	19.33%	1300	1.55%
Entre-Bois (EB)	1205	5.14%	2.74%	241	4.95%	-2.07%	4834	5.77%
Montriond (MT)	2567	10.95%	4.48%	479	9.84%	3.13%	7994	9.53%
Sallaz (SZ)	2379	10.15%	3.49%	494	10.15%	2.23%	6793	8.10%
<b>Total</b>	<b>23447</b>	<b>100.00%</b>	<b>4.43%</b>	<b>4866</b>	<b>100.00%</b>	<b>6.92%</b>	<b>83844</b>	<b>100.00%</b>

- 23'447 comptes actifs en 2024, soit une augmentation de 4.42% par rapport à 2023;
- les abonnées et abonnés actifs sont des femmes à 59.84% et 40.16% des hommes;
- les enfants (0–14 ans) représentent 21.77% des actifs, les jeunes adultes (15–24 ans) 9.35% et les 25–49 ans 38.44%. Les BVL touchent ainsi une large palette au niveau des âges;
- les abonnées et abonnés actifs sont majoritairement de nationalité suisse (56.06%) suivi des ressortissantes et ressortissants français (9.82%) italiens, espagnols et portugais. A elles seules, ces nationalités constituent plus de 86.17% des abonnées et abonnés actifs;
- les abonnées et abonnés actifs sont majoritairement lausannois (60.22%);
- les abonnées et abonnés actifs lausannois représentent 9.41% de la population lausannoise.

### Fréquentations moyennes mensuelles par site

La fréquentation mensuelle moyenne continue sa tendance à la hausse, de manière nettement moins marquée qu'en 2023, à l'exception d'Entre-Bois (+18%).

- Jeunesse (BJ): 83'365 entrées, contre 82'709 en 2023;
- Chauderon (CH): 152'883 entrées, contre 149'532 en 2023;
- Entre-Bois (EB): 47'471 entrées, contre 42'405 en 2023;
- La Sallaz (SZ): 68'948 entrées, contre 67'831 en 2023;
- Montriond (MD): 81'406 entrées, contre 80'975 en 2023.

### Périodiques

La plateforme d'analyses statistiques permet, depuis 2024, de distinguer les connexions et consultations offline (via le compte de la bibliothèque) de celles faites avec le Wi-Fi (hotspot). La communication autour de l'accès à distance semble avoir porté ses fruits. La très grande majorité des abonnées et abonnés utilisent cette possibilité (seulement 42 personnes se sont connectées au Wi-Fi pour accéder à PressReader et ont consulté 4'485 numéros).

L'ajout (payant) du *Wall Street Journal* au bouquet de titres fut une bonne décision. 2'374 numéros et 58'825 articles ont été consultés, ce qui le fait presque entrer dans le top 10 des titres les plus consultés.

Le *New York Times*, ajouté au catalogue standard par PressReader sans frais supplémentaires, est également bien usité (1'652 numéros et 28'764 articles consultés).

## Ressources en ligne – E-bibliomedia

### Nombre de prêts: livres numériques

Période	Nombre de prêts	Nombre de téléchargements	Nombre de retours anticipés
01.01.2024	1'154	1'144	737
01.02.2024	1'174	1'157	733
01.03.2024	1'244	1'226	743
01.04.2024	1'098	1'090	665
01.05.2024	1'097	1'092	629
01.06.2024	1'106	1'089	656
01.07.2024	1'409	1'393	747
01.08.2024	1'119	1'100	657
01.09.2024	1'081	1'062	635
01.10.2024	1'114	1'106	552
01.11.2024	1'013	997	577
01.12.2024	1'158	1'149	508
<b>Total</b>	<b>13'767</b>	<b>13'605</b>	<b>7'839</b>

### Nombre de prêts: livres audio

Période	Nombre de prêts	Nombre de téléchargements	Nombre de retours anticipés
01.01.2024	214	203	116
01.02.2024	176	167	99
01.03.2024	230	218	136
01.04.2024	252	242	145
01.05.2024	230	218	140
01.06.2024	204	189	128
01.07.2024	245	227	150
01.08.2024	235	212	144
01.09.2024	217	205	137
01.10.2024	192	181	120
01.11.2024	221	210	141
01.12.2024	201	188	106
<b>Total</b>	<b>2'617</b>	<b>2'460</b>	<b>1'562</b>

- 718 nouvelles abonnées et abonnés (579 en 2023), 322 abonnées et abonnés actifs (365 en 2023); total abonnées et abonnés actifs: 1'185;
- 9'538 livres numériques (8'944 en 2023);
- 708 livres audio.

#### Atelier de reliure

- 300 heures regroupant principalement divers travaux de signalétiques, cartonnages, reliures/créations spéciales etc.;
- 51 heures ont été consacrées pour les AVL en matière de conservation;
- 41 heures pour le CBD notamment pour du décadrage d'anciennes expositions.

## Politique du livre

### Prix du livre de la Ville de Lausanne

Selon la nouvelle formule élaborée à l'occasion des 10 ans du Prix du livre en 2023, ce n'est plus un jury ad hoc qui décide de la lauréate ou du lauréat mais l'ensemble du public qui est appelé à voter pour son roman favori. Cette pratique permet de promouvoir et de valoriser la sélection des romans, opérée par le Service BAVL, en Suisse romande et dans le monde francophone.

Les 5 autrices et auteurs de la sélection reçoivent un prix doté de CHF 5'000.–. La lauréate ou le lauréat gagne une résidence d'écriture de 4 semaines à la Fondation de Lavigny.

Le Prix du livre de la Ville de Lausanne 2024 a été attribué à Isabelle Aeschlimann pour «Les secrets de nos cœurs silencieux» (éd. Les nouveaux auteurs) lors d'une cérémonie au Théâtre Vidy-Lausanne et retransmise en direct par La Télé Vaud Fribourg. En plus de ce titre, la sélection était composée d'Etienne Barilier («Noor», éd. Phébus), Kyra Dupont Troubetzkoy («Le piège de papier», éd. Favre), Rinny Gremaud («Generator», éd. Sabine Wespieser) et Jean-François Haas («La folie du Pélican», éd. Campiche).

### **Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne**

L'auteur lausannois Adrien Rupp remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2024. Son projet de roman intitulé «La Simone» est un texte touchant d'une grande qualité littéraire qui a remporté l'adhésion des membres de la commission d'attribution. Cette dernière était constituée de Sophie Kandaouroff, directrice du Château de Lavigny, de Dylan Roth, responsable de la Bibliothèque de Pully, de Nadia Roch, cheffe du Service BAVL et de Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne est dotée d'un montant de CHF 15'000.–. Lausanne Région y est associée depuis 2019. Cela permet aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

### **Soutien aux maisons d'édition, à la médiation littéraire ainsi qu'aux autrices et auteurs**

Le soutien aux maisons d'édition lausannoises et à la vie littéraire se poursuit selon les objectifs de la Politique du livre. Plus de 60 projets d'édition (romans, traductions, livres documentaires, revues littéraires, etc.) ont bénéficié d'un soutien financier pour leur publication, allant de CHF 500.– à 3'000.–. Pour la période 2022-2024, 4 maisons d'édition sont au bénéfice d'une convention tripartite avec le Canton de Vaud, pour des montants allant de CHF 5'000.– à 10'000.–: Plaisir de Lire, Antipodes, uTopie et Art&Fiction. Par ailleurs, environ 25 projets de médiation littéraire ont bénéficié d'un soutien financier, allant de CHF 300.– à 6'000.–. Ces projets émanent d'associations, de collectifs, de librairies ou de festivals. A noter que les demandes de soutien augmentent de manière régulière.

### **«Lire à Lausanne» au Forum de l'Hôtel de Ville**

La manifestation Lire à Lausanne est une opération de valorisation des maisons d'édition et des autrices et auteurs lausannois de la rentrée. Elle s'est tenue du 18 au 21 septembre au Forum de l'Hôtel de Ville. Sa librairie éphémère (tenue en collaboration avec la librairie Basta!) a réuni plus de 30 labels d'édition de Lausanne dans tous les domaines (chiffre stable par rapport à 2023). Près de 30 autrices et auteurs ont dédié leur nouveauté le samedi matin. Le mercredi après-midi était consacré aux dédicaces d'autrices et auteurs jeunesse et 2 ateliers d'écriture pour les enfants ont été proposés en collaboration avec l'ISJM. 2 soirées littéraires ont été organisées: la première a permis d'entendre des lectures d'extraits des autrices et auteurs lausannois de la rentrée. La deuxième, coproduite avec Le Cabaret littéraire, a réuni les 7 collectifs d'écriture lausannois qui ont présenté une performance littéraire unique. Une rencontre professionnelle, organisée en collaboration avec la faîtière Livre Suisse, a réuni éditrices et éditeurs sur le thème des droits d'autrices et auteurs.

### **Prix du Polar romand**

Le Prix du polar romand a marqué une pause pour mener une réflexion quant à son organisation et à sa résonance dans l'espace lausannois et romand. Des discussions avec des partenaires externes sont en cours pour valoriser la scène du polar.

### **Collaboration avec Lausanne Méditerranées**

Dans le cadre de la manifestation Lausanne Méditerranées consacrée à la Sicile, 2 événements littéraires ont été mis sur pied par la Politique du livre: 1 rencontre avec l'auteur romand d'origine sicilienne Joseph Incardona et 1 table-ronde consacrée à la mafia et ses liens avec la Suisse qui a réuni la journaliste et autrice Madeleine Rossi et le psychologue et auteur Nino Rizzo. Ces 2 rencontres se sont déroulées à Pyxis et ont rencontré un grand succès (plus de 100 personnes pour la rencontre autour de la mafia).

## Communication

### Nouveautés 2024

90 ans des bibliothèques. Pour annoncer l'anniversaire qui aura lieu en 2025, un programme spécifique a commencé dès septembre 2024: atelier créatif farandole, théâtre d'impro participatif, «gaming session», contes joyeux, ateliers philos, célébrations, spectacle «Pierre et le loup», grand concours de dessin. La rédactrice Muriel Jost a été mandatée pour travailler sur le fonds d'archives des bibliothèques en vue de rédiger des articles historiques mensuels pour la newsletter Lire à Lausanne (1 par mois à partir de septembre). Ce travail a également permis de réaliser, en collaboration avec le Bcom, le Calendrier de l'Avent de la Ville de Lausanne, diffusé du 1<sup>er</sup> au 24 décembre sur les pages Facebook Lire à Lausanne et Ville de Lausanne. L'artiste Sybil Groux a illustré un flyer permettant de mettre en avant notre participation au réseau «Culture inclusive». La Politique du livre a permis la création d'une performance littéraire intitulée «Collectifs puissance<sup>X</sup>» réalisée par Le Cabaret Littéraire. Ce dernier a réuni tous les collectifs d'écriture lausannois pour la création de textes afin d'offrir une performance avec comme sujet les bibliothèques de lecture publique

Concernant ce projet lié aux 90 ans des bibliothèques, il entraîne une belle synergie entre les unités et les forces du service BAVL offrant une réelle plus-value et visibilité.

### Statistiques concernant la Newsletter Lire à Lausanne

Nous bénéficions d'un bon taux d'ouverture, soit 45,93% (similaire à 2023 et 2022) et de clics (4,42%). Le nombre de personnes abonnées est stable.

### Statistiques concernant le site internet

Depuis la rentrée de septembre, une légère mais constante amélioration du nombre de pages vues est à signaler. La page «Lire à Lausanne» regroupe les contenus éditoriaux qualitatifs de la newsletter. Elle est la page la plus visitée (30'295 vues) après celles des Bibliothèques axées sur les horaires et les infos pratiques (30'644).

### Statistiques Facebook «Lire à Lausanne»

	2023	2024	Évolution
Nombre d'abonnés au 31 décembre	3754	3819	+2%
Nombre de publications	299	397	+32%
Couverture de la page Facebook (Le nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la page)	48487	97720	+101%
Visites sur la page Facebook	9536	10966	+14%

Le nombre de followers est de 4'615, donc en augmentation de même que les mentions «J'aime», les publications (en lien avec notre campagne marketing) et le nombre de visites de la page.

## Médiation culturelle

### Événements marquants

Lancement de la collection jeunesse de jeux vidéo: une soixantaine d'enfants, adolescentes et adolescents et parents ont participé à la «gaming session» de lancement à la BJ. 25 participantes et participants ont participé à celle de janvier à CH pour la collection adulte (ados, seniors et familles).

30 ans Lausanne Capitale Olympique: du 3 juin au 11 août 2024, en partenariat avec le service des sports et le CIO, un programme complet impliquant la bibliothèque Jeunesse et Chauderon a accompagné les festivités. Au programme: soirée d'inauguration, expositions sur l'Olympisme, le sport et les enjeux de l'égalité dans le sport, ateliers, discussions avec des championnes et des champions, concours de dessin, enregistrement de livres audio (bookinoo) par des athlètes, mini-projections, promenades sportives, lectures, baby-foot à la BJ.

Ce projet a engagé beaucoup de ressources mais il a été récompensé par une fréquentation soutenue et une image positive.

### Fréquentation

La part des animations jeunesse représente un peu plus de la moitié de la programmation.

Ce choix s'explique par la demande des publics selon leur disponibilité hors temps scolaire et les missions mêmes des bibliothèques.

#### De manière générale:

- 378 actions ont été mises en œuvre s'adressant à toutes et tous, de la naissance aux seniors;
- les bibliothèques ont accueilli 4'684 personnes lors de ces animations dans tout le réseau.

	Adulte	Jeunesse	Total
Semestre 2	65	68	133
Semestre 1	102	143	245
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>211</b>	<b>378</b>

Une partie de la fréquentation n'est toutefois pas mesurable comme pour les expositions. De même pour les lectures dans les parcs, le public est fluctuant et parfois difficile à quantifier.

### Jeunesse et adulte 2024

	Animations	Participant·es et participant·s	Participant·es et participant·s par animation
Jeunesse	245	3804	15.5
Adulte	133	880	6.6
<b>Total</b>	<b>378</b>	<b>4'684</b>	

La part importante de la participation des publics jeunesse en 2024 est en partie liée aux activités tout public proposées dans le cadre des 30 ans Lausanne Capitale olympique et le lancement des jeux vidéo jeunesse avec des activités à BJ, CH et SZ:

- 677 personnes ont participé aux festivités Lausanne Capitale olympique;
- 110 participant·es et participant·s public adulte et jeunesse ont participé aux activités jeux vidéo dans le réseau.

### Partenariats

- Empruntez un musée: 420 contremarques distribuées dans l'ensemble du réseau;
- Empruntez un concert: en partenariat avec l'OCL, 10 billets de concerts ont été offerts. Il existe des coffrets dédiés aux animations, permettant d'atteindre des publics plus éloignés des établissements culturels. Ces derniers rencontrent, dans ce cadre, un franc succès (cafés causette, 1001 histoires);
- Budget participatif: 6<sup>e</sup> année de participation. La déléguée au budget participatif a sollicité les bibliothèques pour communiquer et valoriser le budget participatif auprès des publics. Chauderon a accueilli une exposition sur les vitres de la salle de lecture;
- Urnes de collecte de smartphones pour recyclage ou réparation. Cette action était proposée par la déléguée au développement durable de la Ville. Des urnes sont désormais placées de manière définitive à CH, SZ et EB;
- Lectures mensuelles dans les Maisons de quartier/Centres socio-culturels à la Pontaise et à la Bourdonnette. Grâce à l'engagement d'une collègue à 30% dédiée à la médiation culturelle, les lectures à l'extérieur trouvent un nouveau souffle et se pérennisent avec un message clair auprès des partenaires de la FASL;
- Lausanne Méditerranées 2024: une présence des BVL dans le programme a permis la valorisation de collections liées à la Sicile et des lectures

exceptionnelles de contes sur la Sicile en italien dans le cadre des 1001 histoires à la BJ et CH;

- Soirées des nouvelles habitantes et habitants en juin et décembre, soirée des nouvelles et nouveaux retraités en novembre, soirée d'information pour les parents des futurs 1P en mai, rencontre de la Municipalité avec la communauté afghane. Ces accueils/échanges avec le public, organisés par les différents services de la Ville, rencontrent un franc succès. Le stand des BVL y est particulièrement fréquenté, permettant de rencontrer des nouvelles usagères et usagers et de leur présenter l'offre globale du service;
- Semaine d'actions contre le racisme (SACR). Le BLI assure la coordination avec, au programme, des projections, une exposition sonore et la valorisation des collections autour de la thématique de l'année «Racisme et Santé»;
- Lutte contre l'exclusion numérique. Le renouvellement du partenariat avec la déléguée aux seniors de la Ville et Pro Senectute Vaud permet de maintenir 9 permanences itinérantes de cafés numériques pour les seniors à CH, MT, EB, SZ.

### **Nouveautés**

- 1<sup>re</sup> édition du Festival Booklovers à Plateforme 10: 2'000 participantes et participants ont visité le stand BVL. Toutes les prestations du service ont pu être présentées à un public moins représenté en bibliothèques (les lectrices et lecteurs de 13–20 ans qui achètent des livres young adult). Lors de cette manifestation, 2 bibliothécaires ont participé à la sélection et au jury des Prix du Booklovers festival (3 autrices et auteurs récompensés). D'autre part, 4 bibliothécaires ont pris part au jury de concours de nouvelles (2 catégories: 12–15 ans et les + de 16 ans);
- Lectures pour les familles et stand au parc de la Brouette dans le cadre du mois des fiertés. En partenariat avec le collègue en charge de la stratégie LGBTQ+ pour la Ville, l'organisation de rencontres a permis aux bibliothécaires d'échanger avec des publics qui ne fréquentent pas forcément les BVL;
- Dans la continuité de l'action «Empruntez un...», 2 nouvelles collaborations avec le Théâtre Vidy-Lausanne et l'Arsenic ont permis la distribution de 50 billets dans le réseau, dont 10 pour un spectacle en famille;
- Concours de dessin Contes de mon enfance de 4 à 16 ans. En partenariat avec l'ISJM, l'association Together et Artiloft, quelque 200 dessins ont été réalisés. La remise des prix a eu lieu dans la salle de lecture à Chauderon, avec 60 personnes présentes. Une exposition des dessins aura lieu au forum de l'Hôtel de Ville par l'association Together.

## **Archives de la Ville de Lausanne**

### **Evénements marquants**

La poursuite de la migration sur une nouvelle plateforme de description et de diffusion de documents nommée Vidy a largement mobilisé l'équipe des Archives de la Ville. De fait, sa mise en place permet de revoir en partie l'organisation des traitements en interne et d'offrir de nouvelles possibilités de recherche au public grâce à la mise en ligne de nouvelles bases de données ainsi que de nouvelles copies de documents d'archives.

### **Migration des données d'inventaires**

L'année 2024 a été marquée par le début de l'importation de 11 fonds administratifs avec la création des notices d'autorités correspondantes ainsi que par la poursuite de la migration de 40 fonds privés, dont la base de données du fonds de la famille Bergier et la migration de la série des registres de l'administration (4'673 pièces réparties dans 26 fonds).

Les descriptions de l'ensemble des plans ont également été migrées. Ces plans ont de plus fait l'objet d'une rétro-numérisation de leurs copies sur microfilms afin d'en faciliter la consultation.

La description du fonds documentaire CITAM a également été complétée avec l'apport des descriptions et des images numérisées des œuvres de la 16<sup>e</sup> Biennale internationale de la tapisserie ancienne et moderne.

Un premier lot du Bulletin du Conseil communal de 1886 à 1926 a été mis en ligne, accompagné de la migration de la base des dossiers thématiques du Conseil communal. Soulignons encore la numérisation et la mise en ligne de tous les numéros de la revue *Mémoire Vive*.

### **Consultation**

- 1'146 personnes (699 en 2023), dont 631 nouvelles inscrites et inscrits (658 en 2023) ont eu recours aux Archives;
- 1'055 prestations ont été fournies (1'033 en 2023), dont 124 à destination de l'administration communale (99 en 2023).

### **Médiation, valorisation et formation**

- animation scolaire dans le cadre du programme des activités culturelles proposées aux écoles par la DEJQ intitulée «ça va le chalet?»: 146 élèves pour 9 classes reçues en janvier;
- présentation de documents d'archives, de ressources documentaires et d'outils de recherche disponibles aux AVL au groupe Communication de la Ville de Lausanne;
- événement «Y en a point comme Yvette Jaggi!», en collaboration avec l'Association Films Plans-Fixes: projection du portrait de la première syndique de Lausanne en sa présence, rassemblant une quarantaine de personnes aux AVL;
- cours interentreprises «Classer et gérer les archives» pour l'obtention du CFC d'agent en information documentaire: 23 participantes et participants sur 2 jours;
- Passeport vacances: atelier de généalogie pour 3 écolières et écoliers;
- collaboration avec le bureau des Alumnil pour un événement intitulé «Quand Lausanne disait non aux Jeux»: projection d'un film documentaire de Bertrand Nobs conservé aux AVL suivie d'une table-ronde;
- visite des AVL par 5 collaboratrices et collaborateurs du Conseil communal;
- poursuite de la participation de l'archiviste adjoint au groupe de travail supervisé par le bureau de l'égalité sur le projet de féminisation des noms de rue à Lausanne.

### **Programme de gouvernance documentaire**

Une séance réunissant les ACV, le Canton, le Service BAVL et le SOI a permis aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville de bénéficier d'un retour d'expérience sur leur propre programme. La collaboration entre le SOI et BAVL s'intensifie pour porter conjointement ce projet ambitieux et proposer une vision commune à la Municipalité concernant son déploiement ainsi qu'une planification des premières briques à poser au sein de l'Administration.

La responsable des archives a par ailleurs reçu la nouvelle spécialiste en gestion documentaire engagée par le Service de l'économie pour un stage d'une semaine. Elle a enfin poursuivi sa participation au GT des Archives cantonales vaudoises (ACV) à destination des communes vaudoises pour élaborer un référentiel de conservation type.

### **Archives historiques (versements et inventaires)**

- 17 versements (41 en 2023) ont été effectués dont 5 de l'administration communale (9 en 2023). Parmi ces versements, signalons le fonds ouvert au nom de Lova Golovtchiner. Fondateur du théâtre Boulimie, cet homme de théâtre, de radio et de télévision, a versé ses archives personnelles, en particulier l'ensemble des textes de ses émissions radiophoniques et de télévision (la Tartine, Au fond à gauche, Drôle de vie, Permission de 13 heures, le Fonds de la corbeille), le courrier reçus des auditrices et auditeurs,

- téléspectatrices et téléspectateurs, ainsi que des textes de sketches, soit environ 4 mètres linéaires de documents en attente de traitement;
- les archives privées comptent désormais 814 fonds de provenance différente;
  - 6 inventaires ont été réalisés (Bibliothèques municipales, Centre lausannois des soins ambulatoires et à domicile, J. Hunziker S.A., Eglise orthodoxe grecque de Lausanne, commerce Gillon-Rey, association Repas Service);
  - la base de données des actes notariés passés par la Ville compte, comme l'année précédente, 2'114 références;
  - l'enrichissement de la base de données relative aux dossiers de plans d'enquête s'est poursuivi avec la description des affaires traitées en 2014. Le versement des dossiers par le Service d'urbanisme a quant à lui repris avec ceux établis en 2016;
  - l'enrichissement de la base de données des dossiers de naturalisation versés par le Secrétariat municipal s'est également poursuivi;
  - la révision du fond Poncer menée depuis 2016 continue. 240 documents ont été révisés par M. Philippe Broillet. A ce jour, 47% du fonds ont été traités;
  - dans le cadre de l'actualisation de la politique d'archivage des affiches entre les AVL et le MHL, les AVL ont fait don de toutes les affiches de la Loterie romande qu'elles conservaient au MHL et au Musée suisse du jeu. Elles ont par ailleurs fait don d'un fonds de manchettes de journaux aux ACV afin de compléter leurs fonds Edipresse.

### **Restauration et numérisation**

- 3 registres et 35 parchemins ont été restaurés;
- la numérisation de documents originaux, tous supports confondus, a nécessité 7'398 prises de vue (16'854 en 2023), dont 1'507 pour les plans de la police des constructions (471 en 2023) grâce à la reprise du versement des dossiers par le Service d'urbanisme. De plus, la rétro-numérisation de microfilms a engendré la production de 5'134 images (6'586 en 2023). Cette double baisse significative s'explique par la vacance de poste de l'opérateur de numérisation pendant 8 mois;
- la collection numérique s'est vue enrichie de 12'532 éléments, soit un total de 2'749'972 images (2'737'440 en 2023);
- la collaboration avec l'Institution de Lavigny pour la numérisation du Bulletin du Conseil communal s'est poursuivie.

### **Archives audiovisuelles**

- En ligne (Web TV)
  - fréquentation toujours en hausse avec 487'704 vidéos vues (455'113 en 2023) dont 32'591 en 2024;
  - 12'307 documents ont été téléchargés (11'657 en 2023) dont 11'494 documents sont disponibles au public (10'984 en 2023), soit un accroissement de 579 vidéos (235 vidéos en 2023).
- Vidéos, films et sons cotés
  - les vidéos représentent 1'650 documents, 15 téraoctets (To), 742 heures (1'837 documents, 16 To, 722 heures en 2023);
  - les films argentiques totalisent 1 pellicule argentique numérisée, 80 Go, 22 min. 31 sec. (95 films, env. 2 To, 10 h. 45 min. en 2023);
  - les sons totalisent 44 documents, 43,8 Go, 57 h. 55 min. (19 documents, 5 Go, 8 h. 10 min. en 2023).
- Rétroactif

Les documents ci-dessous ont été numérisés et téléchargés sur la Web TV:

  - principalement des émissions de TVRL et de TV Bourdo-net, soit 996 vidéos, 284 heures (912 vidéos, 316 heures en 2023);
  - 75 films argentiques, principalement des conversions Tif en Mkv pour gagner de la place, totalisant environ 23 h. 8 min. (52 documents, 13 heures en 2023).

- Sauvegarde des données sur bandes LTO:
  - 9 bandes enregistrées, regroupant 101 To de données (75 To en 2023).

### **Bibliothèque et documentation**

Comme les années précédentes, la baisse relative dans l'accroissement et le traitement des collections s'explique par la forte implication du bibliothécaire-documentaliste dans la migration des données vers la nouvelle plateforme Vidy.

### **Acquisition, catalogage et indexation**

- acquisitions: 79 achats (66 en 2023), 53 dons (91 en 2023), 0 tri d'archives (1 en 2023), soit 132 entrées au total (158 en 2023);
- ouvrages catalogués dans Renouvaud: 147 (198 en 2023) dont 30 nouvelles notices;
- 41'870 notices sur la base Argus; 48'726 notices sur la base Documentation;
- la base de données du Bulletin du Conseil compte 12'141 notices;
- prêts entre bibliothèques: 18 (35 en 2023).

## **Centre BD de la Ville de Lausanne**

### **Événements marquants**

L'équipe a été renforcée à hauteur d'un 50% avec l'arrivée de M<sup>me</sup> Estelle Gautschi, déjà engagée au centre BD à temps partiel depuis de nombreuses années.

### **Activités**

Le Centre BD a poursuivi ses missions de documentation et de valorisation du 9<sup>e</sup> art à travers les multiples tâches allant de l'acquisition à la mise à disposition, en passant par l'inventaire, le reconditionnement et le catalogage.

Le Centre BD a produit une exposition patrimoniale, dans le cadre du festival BDFIL. L'exposition «Cabinet de curiosité du Centre BD» qui présentait plus de 70 objets issus des collections a été un franc succès. Développée par Estelle Gautschi et Sébastien Riond, l'exposition abordait les thématiques des collections privées et des objets dérivés de la bande dessinée.

### **Acquisitions**

La collection s'est développée grâce à des dons et des achats d'ouvrages, de planches, d'objets dérivés et de matériel promotionnel. En tout près de 2'800 nouveaux éléments ont intégrés la collection patrimoniale et la collection documentaire du Centre BD.

### **Conservation et catalogage**

Le Centre BD a engagé 2 grandes réflexions sur ces outils de catalogage et leur accessibilité. Cela concerne ses collections d'albums, de monographies documentaires et de périodiques ainsi que les collections muséales d'objets et d'œuvres graphiques.

### **Consultation et mises à disposition**

- 14 demandes ont été adressées au Centre BD dont 9 pour des consultations;
- 9 de ses consultations ont donné lieu à des mises à disposition des collections qu'elles soient physiques ou numériques;
- 40 personnes ont été accueillies par le Centre BD;
- 29 consultations et près de 430 documents sortis de la réserve.

### **Soutien et collaborations**

Le Centre bande dessinée a coordonné l'attribution de la bourse à la création de la bande dessinée de la Ville de Lausanne et le soutien aux maisons d'édition lausannoises pour l'édition de BD. Le vainqueur de la bourse est Richard Holzer avec son projet *Sable perdu* qui reçoit CHF 10'000.– pour développer ce dernier et CHF 5'000.– pour son édition.

# Service de l'urbanisme (URB)

## Principales missions du service

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi cantonale sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI) et de la loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) dans le but de:

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (études urbaines, plans directeurs, schémas directeurs, plans d'affectation);
- coordonner le développement communal avec celui des communes voisines, en représentant la Ville dans les structures de gouvernance et études du projet d'agglomération Lausanne-Morges;
- assurer la protection du patrimoine;
- contrôler la conformité des projets de construction aux bases légales et aux plans d'affectation, jusqu'aux permis d'habiter ou d'utiliser, et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.10	3.30	4.10	3.20
Office Permis Construire	20.70	19.90	20.90	21.10
Patrimoine (Urbanisme)	2.70	2.60	2.70	2.80
Projets-urbains	7.50	7.20	7.30	7.10
PTSO	7.80	7.00	7.80	6.10
<b>Total service</b>	<b>42.80</b>	<b>40.00</b>	<b>42.80</b>	<b>40.30</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Administration (Urbanisme)	4	3.30	4	3.20
Office Permis Construire	23	19.90	24	21.10
Patrimoine (Urbanisme)	4	2.60	4	2.80
Projets-urbains	9	7.20	9	7.10
PTSO	8	7.00	7	6.10
<b>Total service</b>	<b>48</b>	<b>40.00</b>	<b>48</b>	<b>40.30</b>

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb		nb	
Administration (Urbanisme)		1		–
Office Permis Construire		–		1
PTSO		1		1
<b>Total service</b>		<b>2</b>		<b>2</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	–
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	1
Départ à la retraite	–
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	6	0.04	3	0.02
Auxiliaires mensualisé·e·s	4	1.03	7	3.60
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*	3	*
<b>Total service</b>	<b>10</b>	<b>1.07</b>	<b>13</b>	<b>3.62</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evénements marquants

- Dans la lignée des objectifs stratégiques définis dans le Plan directeur communal (PDCom), approuvé par le Canton en fin d'année 2024, le Service de l'urbanisme a mis à l'enquête publique les premières étapes de la révision du principal outil d'urbanisme de la commune (Plan général d'affectation, portant sur l'ensemble du territoire communal). En parallèle, la planification de plusieurs grands sites de densification, qui nécessitent des règles urbanistiques particulières, a franchi des étapes importantes en vue de leur développement;
- La nécessité de travaux urgents sur le parking de la Riponne a ouvert de nouvelles opportunités pour le projet de réaménagement de la place de la Riponne qui fait l'objet d'un concours qui sera jugé début 2025. Temporairement, en attendant le réaménagement définitif, la place sera occupée par des aménagements temporaires et une fresque au sol;

- L'implication du service dans la planification intercommunale aboutira en mars 2025 sur le dépôt d'une nouvelle génération du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2025) qui sollicite des subventionnements fédéraux en faveur de la mobilité;
- Concernant les autorisations de construire, les demandes de permis de construire soumises à l'Office des permis de construire (OPC) ont connu une baisse sensible en 2024. Cette baisse est toutefois compensée par l'augmentation des demandes de travaux qui témoigne d'une vitalité des activités de construction et de rénovation. Malgré une complexification croissante des projets traités et du contexte législatif, le nombre de permis octroyés en 2024 est plus élevé qu'en 2023. La révision du recensement architectural cantonal a également des conséquences directes sur les activités de l'OPC, mais surtout sur la charge de travail de la délégation en charge de la protection du patrimoine. Le nombre d'objets recensés sous la responsabilité de la Ville est en augmentation constante depuis 2021.

## Principales activités 2024

### Planification du territoire communal et coordinations intercommunales

#### Plan directeur communal (PDCoM)

Le PDCoM fixe les lignes directrices d'aménagement du territoire communal pour les 15 prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCoM forment le socle du futur Plan d'affectation communal (PACoM). Adopté par le Conseil communal fin 2022 et transmis au Canton en janvier 2023, le PDCoM «Lausanne 2030» a été approuvé par le Conseil d'Etat en décembre 2024.

#### Nouveau Plan d'affectation communal (PACoM) – révision du Plan général d'affectation (PGA)

Le PACoM est un document opposable aux tiers qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Sa révision a été initiée en 2017 et ce projet de grande ampleur, qui va redéfinir le cadre urbanistique, mobilise fortement le service.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en plusieurs démarches distinctes:

- une procédure portant sur les territoires forains (PACoM TF) dont la zone à bâtir doit être redimensionnée. Le projet de plan a été mis à l'enquête publique en avril 2024. Les opposants ont été rencontrés à l'été 2024 dans le cadre de séances de conciliation. Une prolongation de la zone réservée des secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Matthey, Flon Morand et Montblesson a en outre été mise à l'enquête publique en novembre, en attendant l'entrée en vigueur du PACoM TF;
- une procédure de modification partielle des dispositions communes du PGA de 2006 (MPGA), afin de bénéficier rapidement de bases réglementaires adaptées aux besoins actuels (notamment urgence climatique et préservation du patrimoine bâti et naturel), en attendant la mise en vigueur des futures règles détaillées par quartier. Le projet de MPGA a été mis à l'enquête publique en avril 2024. Les opposants ont été rencontrés à l'été 2024 dans le cadre de séances de conciliation;
- une révision des règles urbanistiques pour le territoire urbain via plusieurs PACoM de quartier, élaborés par étapes selon des périmètres déterminés par une analyse fine des enjeux et de l'urgence de traitement de ces derniers. Pour chacun des 3 premiers secteurs prioritaires, un projet de plan est en cours d'élaboration.

### **Plans d'affectation sur territoire communal**

Le nombre de procédures LATC en cours s'élevait à 40 à fin 2024, dont 36 plans d'affectation.

A relever notamment pour 2024:

- l'ouverture d'une nouvelle procédure de plan d'affectation (PA «Rouvraie»);
- les examens préliminaires des PA «Bellefontaine Clos de Java», «Chailly», «Rouvraie», «Sévelin Sud-Ouest»;
- les examens préalables/examens préalables complémentaires des PA «Plaines-du-Loup étape 2», «Cèdres», «Manufacture», «Beaulieu», «Sévelin Nord», «Montolivet», «Alpha Palmier» et de la zone réservée des Râpes;
- les mises à l'enquête publique des PA «PACom TF», «MPGA», «Alpha Palmier» et la prolongation de la zone réservée des Râpes.

### **Projets liés au projet Métamorphose**

En collaboration étroite avec le Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM), le service fournit les prestations-métiers pour la planification des projets suivants:

- l'écoquartier des Plaines-du-Loup: le PA de l'étape 2 est à l'examen préalable. Pour le PA de l'étape 3, des réflexions quant à l'avenir du stade de la Pontaise sont en cours;
- l'écoquartier des Prés-de-Vidy: le PA «Les jardins de Vidy» sera en examen préalable en 2025. Pour le PA «Vidy La Romaine», des études complémentaires sont en cours.

### **Projets liés à Pôle Gare (PG) et Léman 2030**

Le service a secondé la cellule PG dans le développement de la gare et de ses alentours, notamment dans le suivi de l'élaboration du PA «La Rasude». Ce dossier est en examen préalable au Canton depuis 2023. Des adaptations devraient être amenées au dossier.

### **Plans d'affectation sur des communes voisines**

Un plan d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes de Prilly et Renens est établi par le service sur le site de Malley-Gazomètre, en appui du BDM.

### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

En déléguant des représentants en charge du Schéma directeur du Centre Lausanne (SDCL), le service participe à la direction technique du PALM, sous pilotage du Canton. Il assure le suivi et la coordination des études de planifications menées à l'échelle du PALM:

- le suivi et le monitoring des mesures des PALM 2007, PALM 2012 (2<sup>e</sup> génération) et PALM 2016 (3<sup>e</sup> génération), dont la réalisation est en cours ou planifiée;
- l'élaboration du PALM 2025 (5<sup>e</sup> génération), notamment par la participation à l'équipe de projet et la coordination interne avec les services communaux concernés. Une conférence d'agglomération à laquelle ont été conviées les autorités politiques des communes du PALM a eu lieu en novembre, en vue de l'ouverture de la consultation publique. Le PALM 2025 doit être déposé auprès de la Confédération en mars 2025 avec des demandes de subventionnement pour de nombreuses mesures de mobilité.

### **Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)**

Le service assure le pilotage du SDCL pour les communes de Lausanne et d'Epalinges. Cette structure veille aux collaborations intercommunales et permet de défendre les intérêts des 2 communes concernées dans les structures du PALM.

### **Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)**

Le service assure le suivi et la coordination des études élaborées dans le cadre de ce schéma, en particulier la planification du secteur de Vernand, consistant en l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal (PAC) dédié aux activités économiques.

## Projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel

Le service poursuit son rôle pilote dans le projet de réaménagement de la place de la Riponne. Sur la base de l'image directrice issue du concours d'idées, et dans la continuité du processus participatif, 2 démarches distinctes sont développées:

- **Projet définitif:** suite à l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2023/34 en novembre 2023, un mandat d'études parallèles (MEP) pour le projet de réaménagement de la place a été lancé au printemps 2024. Le projet lauréat sera choisi début 2025;
- **Projet transitoire:** un projet d'aménagement transitoire est développé, conjointement aux travaux privés menés sur le parking de la Riponne. Un concours d'art a notamment été organisé à l'été 2024 pour la réalisation d'une fresque géante et d'autres interventions sont en cours de développement (îlots de verdure et nouvelle structure en bois). Ces aménagements seront réalisés en coordination avec la fin des travaux du parking.

## Maquettes et expositions

En 2024, l'atelier des maquettes a réalisé et contribué aux expositions suivantes: Lausanne à Table, Lire à Lausanne.

La mise à jour de maquettes au 1/500<sup>e</sup> et au 1/200<sup>e</sup> a occupé la majorité du temps de ses collaboratrices et collaborateurs pour des sites de projets (plans d'affectation: Beaulieu, Rasude, Campagne des Cèdres, Métamorphose, etc.). L'atelier a aussi accueilli les examens de fin d'apprentissage des maquettistes ainsi que de nombreuses visites, notamment de classes.

## Protection du patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation (PGA), l'Unité «protection du patrimoine» a traité plus de 1'000 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments figurant au recensement, sur des ensembles bâtis ou des jardins historiques. L'unité a ainsi assuré l'accompagnement des architectes, gérantes et gérants ou propriétaires dans leurs projets de transformation. La conservation de la substance des bâtiments de valeur patrimoniale nécessite souvent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

L'année 2024 a été marquée principalement par:

- l'augmentation de près de 30% du nombre de dossiers traités par l'unité (dossiers de permis de construire et demandes diverses concernant des immeubles) par rapport à 2023. Cette charge supplémentaire résulte de la progression des objets recensés, due à la révision du recensement architectural cantonal;
- la complexification des affaires traitées, notamment avec les projets d'assainissements énergétiques sur des bâtiments figurant au recensement ou les recensements cantonaux ponctuels, en cours de procédure de permis de construire;
- des arrêts de travaux sur des bâtiments recensés ou protégés (13 en 2024);
- malgré cela, la nette amélioration du délai de traitement des demandes de permis de construire, grâce à une optimisation des processus internes;
- l'élaboration du dispositif réglementaire destiné à la conservation du patrimoine dans le PACom pour les territoires urbains, avec notamment la définition de la prise en compte de l'ISOS, et l'accompagnement patrimonial des plans d'affectation;
- le suivi de la révision du recensement architectural cantonal, avec le Canton;
- l'organisation pour Lausanne des Journées européennes du patrimoine, sur le thème national «Réseaux». Plus de 200 personnes ont pu découvrir les spécificités des 2 sites lausannois mis en évidence (groupe scolaire des Bergières et du système constructif dit CROCS ainsi que de la Vallée de la Jeunesse et Vidy);
- l'organisation des rencontres avec l'association Patrimoine Suisse section Vaud;

- l'apport d'expertise auprès des services de l'administration communale et intervention auprès des Hautes Ecoles ou associations spécialisées (notamment Espace Suisse).

La section «monuments et sites» du Canton est le principal interlocuteur de la délégation communale. La convention qui définit les activités et les responsabilités de chaque entité est en cours de révision.

## Autorisations de construire

Les missions de l'Office des permis de construire (OPC) consistent principalement à faire observer les prescriptions légales et réglementaires ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. L'OPC assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public ainsi qu'aux professionnelles et professionnels de la branche concernant les droits à bâtir (articles 103 et suivants de la LATC). L'OPC analyse et accompagne les projets également sous l'angle de l'esthétique et de l'intégration (art. 69 PGA et 86 LATC), la sécurité des bâtiments et ses abords (art. 24 du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC)), ainsi que la suppression des barrières architecturales (art. 36 RLATC). Enfin, il gère le suivi d'exécution des travaux et la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser (art. 124 et suivants de la LATC).

L'OPC participe également à la statistique trimestrielle de la construction (STC) par la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'archivage des plans des projets de construction et de transformation. Ces plans sont à disposition pour consultation durant 5 ans auprès du service, avant d'être transmis aux Archives communales.

Concernant les activités de l'OPC, il faut relever en particulier pour 2024 que:

- le nombre de demandes de permis de construire adressées à l'OPC a baissé sensiblement par rapport à 2023, après plusieurs années de croissance;
- le nombre de demandes de travaux adressées à l'OPC continue par contre de progresser, 3 ans après la décision municipale d'appliquer plus largement l'article 68a RLATC (travaux non soumis à autorisation) pour simplifier les procédures. En 2024, 63% des affaires ont été traitées sous forme de demandes de travaux, contre 57% en 2023. Cette mesure permet aux propriétaires de réaliser rapidement la majorité des rénovations et travaux mineurs sans recourir à une procédure de permis de construire, les demandes étant traitées dans un délai moyen d'environ 6 jours durant lesquels l'OPC opère les vérifications nécessaires, notamment en matière de patrimoine;
- pour les cas nécessitant un permis de construire, si l'on considère uniquement les demandes de permis déposées et octroyées en 2024, le délai moyen de traitement s'établit à 6,1 mois, en amélioration par rapport à 2023 (6,4 mois). Par contre, en considérant l'ensemble des décisions positives d'octroi de permis de construire en 2024 (pour le 80% des dossiers), le délai moyen entre le dépôt de la demande et la décision municipale s'est allongé à 9,85 mois, et ce, malgré les mesures de simplification mises en place par l'OPC. Le nombre de permis délivrés est toutefois plus élevé en 2024;
- l'allongement du délai de traitement des permis de construire complexes en 2024 s'explique en particulier par les facteurs suivants:
  - la mise à l'enquête publique, en avril 2024, de la modification du Plan général d'affectation (MPGA), qui a entraîné le réexamen des dossiers en cours, le nouveau règlement s'appliquant rétroactivement;
  - la révision du recensement architectural cantonal. En plus des révisions par quartier, le Canton a procédé à des révisions ponctuelles de bâtiments concernés par des procédures de permis de construire. En effet, 22 bâtiments ont été nouvellement recensés et 7 ont été réévalués. Dans la majorité des cas, ces changements sont intervenus en cours de procédure et ont nécessité des adaptations;

- le délai moyen global est péjoré par quelques projets particulièrement complexes initiés avant 2024, certains remontant même à 2016 et ont été mis en suspens;
  - une complexification globale du cadre légal est constatée ainsi qu'un délai de traitement cantonal (CAMAC) important, éléments sur lesquels l'OPC n'a pas prise;
  - enfin, le nombre d'oppositions est également en augmentation.
- pour le suivi d'exécution des travaux, le nombre de phases de contrôle de chantiers a augmenté. C'est également le cas des permis d'habiter/permis d'utiliser délivrés;
- les tableaux ci-après présentent une synthèse des affaires traitées par l'OPC en 2024, comparativement aux années précédentes:

### **Demandes déposées à l'OPC: permis de construire et permis de construire complémentaires, demandes de travaux (dispenses d'autorisation)**

Années	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nouveaux permis de construire ou permis complémentaires</b>	<b>412</b>	<b>387</b>	<b>383</b>	<b>474</b>	<b>366</b>
— constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	42	44	25	62	35
— petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	43	32	66	107	85
— transformations (y compris changement d'affectation)	239	189	190	218	185
— aménagements extérieurs	54	80	69	38	34
— démolitions sans reconstruction	1	2	3	1	0
— permis de construire complémentaires	33	40	30	48	27
<b>Demandes de travaux (rénovation, réfection, autres)</b>	<b>341</b>	<b>471</b>	<b>518</b>	<b>618</b>	<b>627</b>
<b>Total</b>	<b>753</b>	<b>858</b>	<b>901</b>	<b>1'092</b>	<b>993</b>

### **Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions:**

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Enquêtes publiques ouvertes (permis de construire)	248	328	316	246	282
Oppositions/interventions émises	1'067	1593	665	505	947

Par ailleurs, en 2024, le service a assuré 18 enquêtes publiques, procédures de consultation ou informations au public pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (Office fédéral des transports (OFT), Office fédéral des routes (OFROU), Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), Direction générale de l'environnement (DGE)) ainsi que pour d'autres services communaux: SiL, MAP, EAU, BCD, sans relever de la LATC.

### **Permis de construire octroyés/refusés par la Municipalité**

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Permis de construire octroyés	401	436	363	328	407
Permis de construire refusés	11	9	3	4	2
<b>Total</b>	<b>412</b>	<b>445</b>	<b>366</b>	<b>332</b>	<b>409</b>

### **Suivi de l'exécution des travaux**

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspectrices et inspecteurs coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Contrôle de chantiers réalisés	1'399	1'738	1'183	893	1'069
Permis d'habiter et d'utiliser délivrés	242	525	399	185	277

### **Suivi de l'hygiène et de la salubrité**

Les activités de l'unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des

commerces, en particulier des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Visites après plaintes liées à l'hygiène des habitations	97	80	53	57	63
Examens permis de construire, sous l'angle de la salubrité	493	580	502	480	376
Inspections d'établissements publics	37	34	87	62	53
Instructions de demandes d'autorisation de manifestations	87	88	151	204	271

### Procédures juridiques liées à des permis de construire

Durant l'année 2024, 16 nouvelles procédures de recours concernant des permis de construire ont été ouvertes devant la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal et le Tribunal fédéral (TF), cumulativement à la quinzaine pendante. En parallèle, 20 procédures ont été terminées. Dans la plupart des cas relevant de la procédure de permis de construire, la CDAP et/ou le TF ont confirmé la décision communale. A noter que, depuis 2023, ces procédures sont gérées par le conseiller juridique du Service de l'urbanisme, en collaboration avec les responsables de chaque dossier (techniciennes et techniciens, architectes, assistantes et assistants administratifs) et le conseil juridique de la ville. Les procédures qui étaient déléguées à des avocats le sont restées.

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Nouvelles procédures de recours à la CDAP	13	9	21	22	11
Nouvelles procédures de recours au TF	5	1	6	3	5
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>16</b>

## Gestion de commissions spécifiques et collaborations diverses

### Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Dans son rôle de responsable des planifications liées au PALM et aux schémas directeurs, le service gère le secrétariat de la CPPR. Cette dernière ne s'est pas réunie en 2024.

### Collaborations Ville – Hautes Ecoles

Le service est partenaire d'un projet de recherche sur la santé mentale en milieu urbain («remédiation urbaine»), piloté par le CHUV et l'Université de Neuchâtel (UNINE).

A l'automne 2024, le service s'est notamment impliqué dans la Conférence internationale «Ville et santé mentale» qui s'est tenue à Lausanne.

Par ailleurs, le service collabore régulièrement avec des Hautes Ecoles romandes, en mettant à disposition des cas d'études sur le territoire lausannois et en accompagnant les étudiantes et étudiants dans leurs travaux académiques. Ces échanges sont des sources d'innovation et d'inspiration pour les projets en cours.

# Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

## Principales missions du service

En tant qu'organe supérieur de la Ville de Lausanne en matière de surveillance financière et de gestion, le service effectue 2 missions principales:

### Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision:

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60);
- contrôle restreint et autres missions d'assurance de diverses entités subventionnées et/ou contrôlées par la Ville de Lausanne.

### Audit interne

Le CFL, membre de l'Association suisse d'audit interne, mène ses activités de manière indépendante et objective. Son audit interne vise à fournir une assurance et des conseils permettant d'améliorer les opérations de la Ville de Lausanne, tout en contribuant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Son champ d'investigation couvre l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés. Il inclut également les entités désignées par les directives sur l'octroi et le suivi des subventions ainsi que celle relative au suivi des participations de la Ville.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit – CFL	5.50	4.50	5.50	5.50
Direction & Secrétariat – CFL	2.00	1.95	2.00	1.95
<b>Total service</b>	<b>7.50</b>	<b>6.45</b>	<b>7.50</b>	<b>7.45</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Audit – CFL	5	4.50	6	5.50
Direction & Secrétariat – CFL	2	1.95	2	1.95
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>6.45</b>	<b>8</b>	<b>7.45</b>

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	-	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
Total service	1	2

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	0

## Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	1	0.25	1	0.75
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	1	0.25	1	0.75

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

Le CFL a émis 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux. Le plan annuel d'audit interne a entièrement été mis en œuvre, à l'exception d'une mission qui a été reportée en 2025 pour des raisons indépendantes de la volonté du CFL.

Une collaboratrice (0.8 EPT) a quitté l'effectif pour rejoindre un autre service au sein de la Ville et une collaboratrice et un collaborateur (1.8 ETP) ont rejoint le CFL en 2024.

Le CFL a obtenu le renouvellement de son agrément en qualité d'expert-réviseur pour la période 2024–2029 de la part de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR).

## Principales activités 2024

Le CFL a délivré en 2024:

- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé);
- 6 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint) ou autres missions d'assurance;
- 13 rapports d'audit interne.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 11'056 heures (contre 10'835 heures en 2023). Le restant des heures travaillées est réparti entre les projets internes d'amélioration de la qualité du service et la formation.